

***l'Anti*capitaliste**

n°448 | 25 octobre 2018 — 1,20 €

l'hebdomadaire du NPA ~ www.NPA2009.org

DU BRÉSIL À L'UNION EUROPÉENNE



URGENCE

ANTICAPITALISTE ET INTERNATIONALISTE

FACE À L'EXTRÊME DROITE

Dossier
**RÉFÉRENDUM
EN KANAKY**

Pages 6 et 7

ÉDITO

Blanquer braque le service public d'éducation! Page 2

PREMIER PLAN

Arabie saoudite: un assassinat trop visible chez un ami des États-Unis et de la France Page 2



ACTU INTERNATIONALE

USA: débrayages contre le harcèlement sexuel dans les McDonald's Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Gaël Quirante Page 12



Par DAVID CATALÀ

Blanquer braque le service public d'éducation!

Suite au braquage, avec un pistolet factice, d'une enseignante de Créteil par un élève, Blanquer a promis de «rétablir l'ordre» avec son pote Castaner. Première mesure phare annoncée: l'interdiction du téléphone portable dans les lycées! Un véritable coup de génie contre les violences scolaires... Mais surtout, bonne chance pour l'appliquer avec la pénurie chronique de surveillantEs, c'est-à-dire d'assistantEs d'éducation dans les lycées. Parce qu'il est bien là le problème... L'an dernier, au lycée Utrillo de Stains, suite à des violences, les personnels avaient formulé une série de demandes: agrandissement des locaux pour accueillir décemment les élèves, recrutement d'assistantEs d'éducation, etc. À la rentrée, pas une seule création de poste de surveillants, des moyens en baisse, mais Pécresse a sympathiquement proposé de... monter les grilles du lycée. Le ministère a quant à lui fait nommer un troisième proviseur adjoint, qui se trouve être... un ancien gendarme. Il sera à 50% dans le lycée et à 50% dans les lycées du bassin pour des missions de sécurité! Les profs ont déposé un préavis de grève pour la rentrée après les vacances: ils ont besoin de personnels d'éducation, pas d'un gendarme... Un bon résumé de la situation dans des lycées où, dans les cas de violences, les personnels demandent systématiquement des moyens humains supplémentaires, et où la hiérarchie répond à côté de la plaque.

Oui, le lycée public craque de tout côté: des classes à plus de 35 élèves, des bahuts en sureffectif puisque la construction de lycées n'a pas suivi la montée démographique, etc. Les personnels ont dénoncé cette situation avec de multiples grèves et droits de retrait, à la rentrée, à Épinay, Sarcelles, Blanc-Mesnil, Nanterre, Champigny... dans des quartiers populaires où le désengagement de l'État est encore plus criant. C'est une autre facette de l'hypocrisie de Blanquer: c'est lui qui est en train de signer la fin de l'éducation prioritaire (ZEP, REP), en particulier... pour les lycées! Enfin, c'est le même Blanquer qui supprime 2600 postes dans le second degré, veut en finir avec les lycées pro et casser le lycée public avec sa «réforme» en cours... Et si on lui claquait un gros mouvement de grève à partir du 12 novembre?

BIEN DIT

«Ces nouveaux programmes seront très difficiles pour une partie des élèves, avec une survalorisation de l'aspect chronologique. Les gens qui poussent en ce sens ont l'idée que le lycée n'est pas pour tout le monde. Le but, c'est de le profiler comme l'antichambre de l'université.»

DENIS PAGET, ex-membre du Conseil supérieur des programmes, à propos des projets de futurs programmes des lycées, liberation.fr, 21 octobre 2018.

À la Une

Du Brésil à l'Union européenne, urgence anticapitaliste et internationaliste face à l'extrême droite

La victoire promise à Jair Bolsonaro au second tour de l'élection présidentielle au Brésil est un événement de portée internationale. L'arrivée au pouvoir de l'extrême droite dans un pays de plus de 200 millions d'habitants, huitième puissance économique mondiale, est un véritable coup de tonnerre. Mais le moins que l'on puisse dire est qu'il ne se produit pas dans un ciel serein, et qu'il exprime une tendance à l'œuvre dans l'ensemble des pays capitalistes «développés»: une montée en puissance des courants autoritaires, de droite extrême et d'extrême droite.

Le 21 octobre, Bolsonaro déclarait, à propos de la gauche brésilienne: «Si cette bande veut rester ici, ils vont devoir se soumettre à la loi comme tout le monde. Ou ils s'en vont ou ils vont en prison. Ces marginaux rouges seront interdits [de séjour] dans notre patrie.» Une violence verbale coutumière chez celui qui a toutes les chances de devenir le prochain président brésilien, un nostalgique assumé de la dictature dont les outrances autoritaires, militaristes, sexistes, homophobes, racistes et anti-pauvres seraient trop longues à lister. Des outrances que nombre de titres de la presse françaises ont présentées, ces dernières semaines, comme des «propos polémiques», comme si l'apologie de la torture, du viol ou des assassinats politiques méritait d'être qualifiée de la sorte. Un euphémisme qui en dit malheureusement long sur la banalisation et la normalisation d'idées et de courants politiques qui auraient été, il y a une vingtaine d'années encore, considérés comme des résurgences aberrantes d'un passé révolu.

Digues rompues

Retour en 2000. À la fin du mois de janvier, suite aux élections législatives autrichiennes, l'entrée au gouvernement du parti d'extrême droite FPÖ, dirigé à l'époque par Jörg Haider, est confirmée. Des manifestations ont lieu aux quatre coins de l'Europe, et les dirigeants de l'UE s'indignent, sous la pression des «opinions publiques», de cette participation gouvernementale. Des sanctions sont même prises contre l'Autriche par les quatorze autres États membres, dont la suspension



des rencontres officielles bilatérales au niveau politique. Sanctions symboliques, qui seront levées quelques mois plus tard, mais qui témoignent néanmoins d'un certain «esprit du temps». Sanctions qui semblent inimaginables dans l'Union européenne de 2018. Italie, Hongrie, Autriche, Pologne... La liste est longue des pays européens dans lesquels l'extrême droite est au pouvoir, seule ou dans des gouvernements de coalition. Et la liste serait encore plus longue des États dans lesquels elle peut prétendre jouer, dans les années à venir, un rôle de premier plan. Face à ce phénomène, les digues ont été rompues du côté des partis qui ont administré en alternance, pendant plusieurs décennies, les affaires des bourgeoisies européennes. Ainsi, c'est au déficit budgétaire de l'Italie que les institutions européennes s'intéressent le plus, à l'heure où Salvini

se vante de renvoyer les migrants à la mer et où il prône un couvre-feu pour les «commerces ethniques». Les monstruosité proférées et mises en œuvre en Hongrie par Orbán lui ont valu des remontrances du Parlement européen, mais son parti est toujours membre à part entière du Parti populaire européen (PPE), avec le soutien de la CDU de Merkel et des LR de Wauquiez... Le gouvernement droite-extrême droite en Autriche ne s'est attiré aucune critique. Est-ce parce qu'il vient d'allonger la durée maximale du temps de travail à 12h par jour et 60h par semaine, un rêve pour tous les ultralibéraux?

Redonner confiance et espoir

Même si les formations d'extrême droite présentent des caractéristiques singulières, entre autres une vision ultra-autoritaire des rapports sociaux articulée à des projets de «régénération nationale» qui en font les

ennemis mortels des jeunes, des salariéEs, des femmes, des LGBTI et des immigréEs, il ne faut pas être dupes de la mise en scène du prétendu affrontement à venir, lors des européennes, entre «progressistes» et «illibéraux». Car les seconds se nourrissent des politiques menées par les premiers et de leur incapacité à juguler les effets économiques et sociaux d'une crise du capitalisme qui dure depuis 10 ans et qui accroît chaque jour un peu plus les inégalités, la misère et le désespoir. Un véritable carburant pour les courants d'extrême droite et de droite extrême, qui bénéficient en outre de la reprise de leurs propositions autoritaires et racistes par les partis «traditionnels», formidable rampe de lancement pour des mouvements qui prônent un nationalisme chauvin et xénophobe, un «retour à l'ordre» et des mesures économiques libérales, voire ultralibérales qui, quand bien même elles seraient mâtinées de protectionnisme, ne remettent nullement en cause le fonctionnement du système capitaliste et peuvent donc leur attirer la sympathie de certaines franges du capital.

S'il ne s'agit pas d'adopter un ton alarmiste, il est plus que temps de tirer la sonnette d'alarme et de mesurer à quel point la conjoncture de triple crise, économique, sociale et politique, est favorable au développement de monstruosité comme les courants d'extrême droite, de l'Amérique latine à l'Europe, mais aussi, dans un style différent mais tout aussi révélateur de l'époque, Donald Trump, tandis que les régimes autoritaires de Poutine et Erdogan s'affirment de plus en plus sur la scène internationale. Face à ces phénomènes, il est de la responsabilité des courants anticapitalistes et, au-delà, de toutes les forces progressistes, de ne pas céder un pouce, sur le terrain des idées et sur le terrain tout court, aux formations d'extrême droite. L'internationalisme et la solidarité internationale font partie des urgences de l'heure, et les récentes mobilisations de masse, du Brésil à l'Allemagne, doivent nous inspirer. Il est enfin plus que jamais nécessaire de faire vivre la perspective d'un autre monde, débarrassé des oppressions et de l'exploitation, et de la rendre crédible, afin de redonner confiance et espoir, seuls antidotes face au pire qui, s'il n'est jamais certain, a désormais largement dépassé le statut de simple hypothèse.

Julien Salingue

ARABIE SAOUDITE

Un assassinat trop visible chez un ami des États-Unis et de la France

L'assassinat de Jamal Khashoggi dans le consulat d'Arabie saoudite d'Istanbul le 2 octobre a mis une nouvelle fois au grand jour la brutalité du régime saoudien.

La mort d'un journaliste très connu dans le monde arabe et occidental, travaillant au *Washington Post*, ne pouvait pas passer inaperçue. La disparition de Khashoggi a fait la «Une» des médias dans le monde, y compris de la presse turque très informée des avancées de l'enquête policière. Une manière peut-être pour Erdogan de se payer le luxe d'apparaître comme un défenseur des libertés, lui qui n'hésite

pas à jeter dans les prisons de Turquie les journalistes qui le dérangent...

Régime ultra-répressif

L'affaire prenant de l'ampleur, la monarchie saoudienne a dû, vendredi dernier, reconnaître la mort du journaliste dans le consulat, prétextant une bagarre. Avec un commando de quinze personnes venues spécialement d'Arabie saoudite pour cette rixe?

S'ils osent se comporter ainsi avec un journaliste devenu opposant, mais longtemps au service des princes saoudiens, issu d'une grande famille du pays, et connu en Occident, on imagine le traitement réservé aux autres victimes du régime. Un exemple parmi d'autres: Israa al-Ghomgham, une opposante au régime, ayant participé aux manifestations de 2011 contre les discriminations dont sont victimes les Chiites, passe en procès la semaine prochaine et risque une exécution publique, à l'instar de cinq autres détenus. L'Arabie saoudite est un pays dans lequel une simple accusation de vol, surtout lorsque le coupable est

un de ces nombreux immigrés venus des pays pauvres de la région pour chercher du boulot, peut entraîner une décapitation. Une accusation d'«insulte» à l'islam peut quant à elle valoir une condamnation à 10 ans de prison et 1000 coups de fouet.

Une monarchie saoudienne intouchable?

Peu discrète, l'affaire a suscité une chaîne de réactions et de justifications de la part des dirigeants des grandes puissances, qui pouvaient difficilement, en tout cas en parole, faire comme si de rien n'était. Macron a préféré d'abord attendre que «toute la lumière» soit faite – ou plutôt, d'attendre de voir si la nouvelle serait enterrée; il a fini par condamner l'atteinte à la liberté d'expression, avant que les confirmations des Saoudiens ne contraignent Le Drian à déclarer sans plaisanter que «la France

Un monde à changer

FAURISSON : MORT D'UNE CRAPULE MALFAISANTE. Le 21 octobre est mort, à Vichy (!), Robert Faurisson, figure emblématique en France, depuis les années 1970, du courant négationniste. S'appuyant sur de pseudo-travaux historiques, il niait la réalité de l'extermination des Juifs par le régime nazi et l'existence même des chambres à gaz, prétendant démontrer que les monceaux de cadavres étaient le résultat d'épidémies de typhus.

Faurisson a cherché à faire du génocide un point d'histoire dont l'existence même peut être objet de controverses scientifiques. Il peut certes y avoir des débats sur le calendrier et les mécanismes de décision des dirigeants nazis, mais l'existence de la machine de mort hitlérienne et des millions de morts qu'elle a générés est un fait établi. Il est à regretter que ce charlatan dénoncé par tous les vrais historiens ait trouvé des cautions. À l'extrême droite, bien sûr, mais aussi dans d'autres milieux. Soit à gauche, plus précisément dans des courants «ultra-gauches», au nom de la liberté d'expression et d'un prétendu sérieux de ses travaux. Soit dans d'autres milieux, en France

(notamment du côté de Dieudonné) et notamment dans certains cercles dirigeants iraniens, car il offrait des justifications supplémentaires à leur antisémitisme camouflé en antisionisme.

Pour nous les chambres à gaz ne sont pas «un détail de l'histoire» comme l'avait énoncé Jean-Marie Le Pen. L'antisémitisme doit être combattu sans aucune concession. Mais, sur un autre plan, nous refusons d'assimiler toute critique de l'État d'Israël, toute dénonciation de sa politique et de ses dirigeants à de l'antisémitisme. Se démarquer de tous ceux qui se refusent à tracer une claire ligne de partage entre antisionisme et antisémitisme est nécessaire. Qu'il s'agisse de certains soutiens mal inspirés de la cause palestinienne qui, s'ils ne sont pas antisémites eux-mêmes, ne ressentent pas le besoin permanent d'une claire démarcation. Soit à l'inverse de ceux qui criminalisent la campagne BDS et soumettent à un chantage incessant les réfractaires à un soutien inconditionnel à Israël, à l'instar des campagnes menées en Angleterre contre le dirigeant travailliste Jeremy Corbyn, et en France contre le chercheur Pascal Boniface. En tout cas, le monde compte un malfaisant de moins.

NOUVEAU GOUVERNEMENT Beaucoup de bruit pour rien ?

Après un suspense haletant de deux semaines, l'annonce du nouveau gouvernement est enfin (?) tombée. Une annonce qui pourrait se résumer à «beaucoup de bruit pour rien», le nouveau gouvernement s'inscrivant dans la parfaite continuité du précédent...

Le long flottement autour du remaniement a moins traduit les atermoiements sur un très hypothétique tournant politique qu'un manque de personnel de confiance en Macron. Le premier manager de France semble faire face à un problème de ressources humaines.

«Société civile» ?

Pourtant, après les démissions fracassantes de Hulot et de Collomb, l'affaire Benalla, la mauvaise conjoncture économique et les sondages au plus bas, Macron aurait pu mesurer l'ampleur de la crise politique qui vient et changer de cap. Mais que nenni, il a été élu pour faire le job et il le fera !

Mais le vernis du «nouveau monde» s'est effrité. Et la «nouvelle gouvernance» fait déjà figure de vieille recette. Ainsi, la ficelle de la «société civile», avec la nomination d'Emmanuelle Wargon, directrice des affaires publiques chez Danone (et fervente défenseuse de l'huile de palme), comme secrétaire d'État à la Transition écologique, paraît bien grossière tant cela revient à assimiler «société civile» et lobbying. Pour ceux qui avaient encore des doutes sur les velléités de Macron en matière d'écologie, l'installation du duo De Rugy-Wargon au ministère est un blanc-seing à l'inaction écologique. L'industrie agro-alimentaire peut

dormir sur ses deux oreilles, ses intérêts seront bien gardés...

Du vieux avec du neuf

De même, le débauchage de personnalités d'autres bords politiques pour incarner le «en même temps» si cher au Président Macron a fait son temps. Le casting n'est pas brillant, aucune tête d'affiche n'a été trouvée pour assurer la promotion du nouveau gouvernement. À croire que l'impopularité de Macron a fait fuir même les plus opportunistes. Les nouveaux promus, comme Didier Guillaume, ancien socialiste, et Franck Riester, député LR passé du côté des «Constructifs», sont des inconnus du grand public.

Mais si le premier, nommé à l'Agriculture, a pour seul mérite, d'avoir été un proche de Manuels Valls, le deuxième est un plus gros poisson. Il donne un gage de plus à la droite et permet de neutraliser les «Constructifs» pour les élections européennes, avec la perspective de listes d'union avec les opposants à Wauquiez et le Modem ; Modem qui retrouve, avec la nomination de Marc Fesneau aux Relations avec le Parlement et la promotion de Jacqueline Gourault à la Cohésion des territoires, une place de choix, après avoir dû le désertier suite à ses casseroles liées à ses attachés parlementaires. Et une fois de plus, Macron agit en maître pour faire du vieux avec du neuf...



Manque de personnel politique

La nomination de Franck Riester présente un autre intérêt. «Expert» en audiovisuel, ce proche du Premier ministre aura pour charge de s'occuper de l'unique «grand chantier» du ministère de la Culture : celui de la refonte de l'audiovisuel français. Nul doute qu'il saura faire appliquer des réductions de postes drastiques et des économies à tous les étages. Du côté des «marcheurs», tous ces nouveaux engagés en politique, un seul se voit remercier d'un portefeuille de secrétaire d'État : Gabriel Attal à l'Éducation. Celui dont le principal mérite aura été de jouer les premiers de la classe sur les plateaux télé aura pour tâche d'organiser la coquille vide qu'est le futur Service universel. Christophe Castaner abandonne quant à lui son rôle de chef de parti pour reprendre le poste de Collomb. Débarqué du ministère des Relations au Parlement et du porte-parolat du gouvernement il y a un an pour reprendre en main le parti, ce fidèle de la première heure se retrouve de nouveau à un poste clef, comme si personne d'autre n'était en mesure de l'occuper. Preuve que la Macronie manque cruellement de personnel politique. Le nouveau gouvernement est donc dans la parfaite continuité du précédent, mais il est le signe d'un essoufflement encore plus prononcé de son chef d'orchestre. À nous de lui porter un coup d'arrêt pour l'empêcher de poursuivre sa politique destructrice. **Camille Jouve**



WIKIMEDIA COMMONS

condamne ce meurtre». Trump a aussi joué la girouette, en appelant d'abord à la prudence, puis en se sentant un peu obligé de qualifier l'événement de «très mauvais», avant de finalement affirmer que les «aveux» du royaume étaient «crédibles» et un «bon premier pas». Pour ajouter dans la foulée : «Nous avons 450 milliards de dollars [de contrats avec l'Arabie saoudite], dont 110 milliards de commandes militaires. [...] Ce n'est pas constructif pour nous d'annuler une commande comme celle-là».

Complicités occidentales

L'arrestation, à la suite des révélations du régime, de 18 Saoudiens liés à l'affaire, et le limogeage de proches du prince héritier par son père, le roi d'Arabie saoudite, n'est qu'un petit coup de balai sur les marches du palais pour rejeter la faute sur des subalternes. De la démission

forcée d'Hariri au Liban, sous la pression du régime de Riyad, à la sanglante guerre au Yémen, qui a déjà fait quelque 10 000 morts et plus d'un million de déplacés, et désormais cet assassinat en Turquie, la monarchie saoudienne se sent les mains libres. Encore plus avec le choix de Trump de s'appuyer sur elle pour son bras de fer avec l'Iran. Pour Trump, les enjeux sont, en effet, bien plus importants que les seuls juteux contrats d'armement. Il a besoin des Saoudiens pour relayer sa politique au Moyen-Orient et si nécessaire jouer le rôle de gendarme régional. Mais du côté des dirigeants européens, Macron en tête, les déclarations gênées sur un assassinat trop visible cachent mal leur réelle complicité avec la dictature saoudienne. Pétrole et marché d'armes obligent. **Mathilda Nallot**

Le chiffre

55,2 milliards d'euros

Tel est le montant du préjudice infligé à onze États européens, en 15 ans, au moyen d'un montage financier impliquant des banques, des traders et des avocats. Les «CumEx Files», nom donné à cette vaste opération de fraude et d'évasion fiscales, ont été rendus publics par un consortium de 19 médias, dont le Monde, le 18 octobre. De l'argent, il y en a...



Agenda

Jusqu'au 28 octobre, semaine antiraciste du 20^e, Paris. Projections, débats, manifestation, fête, tournoi de football... Plus d'infos sur Facebook: Collectif Paris 20^e Solidaire avec tous les migrants.

Mercredi 31 octobre, rassemblement «Stoppons l'acharnement contre Gaël», Versailles. À 12 h 30, cour d'appel de Versailles, 5, rue Carnot, RER-C Versailles-Château.

Mercredi 31 octobre, meeting «Trump, c'est la guerre», Paris. À 18 h 30, Bourse du travail, salle Eugène-Hénaff, 85, rue Charlot, métro République. Avec Françoise Vergès, Saïd Bouamama, Emma, et d'autres militatEs contre Trump et son monde.



NO COMMENT

«La chasse ne dure que 4 mois par an. Pourquoi ne pas interdire le VTT pendant la chasse?»

ALAIN PEREA, député LREM de l'Aude, Twitter, 17 octobre 2018, après qu'un vétériste britannique a été tué par un chasseur en Haute-Savoie.

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6 500 exemplaires

**Directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

GUADELOUPE

Mobilisation à l'université des Antilles contre une injustice flagrante

Une mobilisation inédite a lieu en ce moment à l'université de Fouillole à Pointe-à-Pitre en Guadeloupe. Une étudiante en droit demande justice car, suite à une erreur de l'université, on lui interdit le passage en deuxième année.

C'est la goutte qui a fait déborder le vase. Car des cas comme celui de Wendy, il y en a eu des tas dans le passé, mais aucun n'a pris cette ampleur, ni fait autant de vagues. Le journal local, la télé s'en sont emparés. C'est devenu le pot de terre contre le pot de fer : Wendy affirme avoir assisté à son examen de rattrapage en juin, mais ne pas avoir signé la feuille d'emargement, où son nom n'apparaissait pas. L'administration soutient qu'elle était absente et lui a mis un zéro, ce qui lui interdit de passer en deuxième année. Cette fois, les autorités universitaires sont tombées sur un os : l'étudiante, soutenue par sa mère, des étudiantEs et des profs, a décidé de se battre pour faire reconnaître ses droits.

Mépris social

Les dysfonctionnements sont légion dans cette université, et chaque étudiantE ou professeurE a pu les constater : salles vétustes, présence de rats, matériel défectueux, nombreuses erreurs administratives (copies égarées, relevés de notes incomplets, zéro pour absence alors que l'étudiant était présent). Sans parler du mépris social à l'œuvre envers les étudiantEs modestes. Wendy est une étudiante boursière, qui avait déjà subi des erreurs dans ses notes l'année précédente, l'obligeant à redoubler. Une ancienne professeure témoigne du mépris de certains enseignants déclarant à propos des étudiantEs en droit : « Ici, nous avons des étudiants avec des bacs de merde ». Et elle s'interroge sur le responsable de l'examen de Wendy, qui donne ses copies à corriger à d'autres et qui vend ses photocopiés sous le manteau ! Un livre blanc a été édité par le journal lycéen *Rebelle !* avec des témoignages accablants, comme celui d'une étudiante qui pointe le racisme de certains professeurs venant de métropole, lesquels pensent que « nous sommes des petits ignares ». Comme le souligne un tract de soutien : « Si Wendy avait été la fille du préfet ou une amie des riches békés, le problème aurait été réglé immédiatement ».

La mobilisation se développe

En septembre, devant le mutisme de l'administration, Wendy et sa mère, ainsi que plusieurs étudiantEs, se sont enchaînés devant l'université pour dénoncer ce scandale. Des meetings ont eu lieu en octobre, ainsi qu'une conférence de presse. Le 9 octobre, un appel à la grève a été lancé pour la journée d'action interprofessionnelle. Le combat des étudiantEs est soutenu par nombre d'organisations politiques et syndicales.

Après avoir fait la sourde oreille, les autorités essaient de contre-attaquer : le président de l'université est en effet passé au journal télévisé le lundi 8 octobre pour parler de la rentrée. À la place, il a employé son temps de parole à accuser l'étudiante Wendy d'avoir triché. Il affirme avoir diligenté une expertise graphologique, laquelle prouverait que la copie avait été falsifiée, et que l'écriture n'était pas celle du professeur de droit. Mis à part le fait qu'une expertise « graphologique » est aussi scientifiquement sérieuse que la voyance, il est de notoriété publique que certains profs soustraient à tout va leurs corrections de copies ! Et l'administration refuse toujours de transmettre les documents sur lesquels elle se base !

Wendy et ses soutiens sont déterminés à aller jusqu'au bout, contre le mépris social et pour que justice soit rendue, cette fois, à une étudiante. Une affaire à suivre.

Régine Vinon



Ces perquisitions, avec leur déploiement policier inédit dans le milieu politique, sont liées à une enquête préliminaire qui a été ouverte pour « escroquerie, abus de confiance, infraction à la législation des campagnes électorales et travail dissimulé aggravé ». Le personnage Mélenchon, sa personne « sacrée », la mise en images auto-orchestrée par Mélenchon lui-même, ne doit pas faire passer sous silence que La France insoumise n'a pas été traitée de la même manière que les autres.

Deux poids deux mesures

En y regardant de près, on peut à juste titre se questionner sur la disproportion des moyens déployés ce mardi 16 octobre contre La France insoumise et ses responsables. Et si nous la comparons au traitement d'autres organisations politiques et personnalités qui sont aujourd'hui également visés pour les mêmes faits, il n'y a rien de comparable. Marine Le Pen, par exemple, impliquée dans de nombreuses affaires et qui est aujourd'hui visée par deux enquêtes préliminaires et une information judiciaire, n'a jamais vu son domicile perquisitionné. Et ne parlons même pas de Macron qui est lui-même visé par une enquête préliminaire, suite à une plainte d'élus de droite pour « emploi fictifs » et « utilisation d'emplois publics » pendant la campagne présidentielle, via la ville de Lyon. Sans parler des conditions de la perquisition du domicile de Benalla des 20 et 21 juillet dernier qui ont tellement paru suspectes qu'un syndicat de policiers a demandé des investigations complémentaires... Alors même si, formellement, les perquisitions qu'ont subies la FI et ses responsables, sont légales et ne sont pas une première, puisque cela a déjà été fait à de nombreuses reprises, comme chez Dominique de Villepin (affaire Clearstream),

LA VII^E RÉPUBLIQUE INSOUMISE PERMETTRA DE REVOQUER LES ÉLUS DURANT LEUR MANDAT



Jean-François Copé (affaire Bygmalion) ou Michèle Alliot-Marie, ce qui est différent dans cette affaire c'est la simultanéité et le nombre. Et cela interroge à plus d'un titre, à la fois sur le rôle de Macron et sur l'indépendance de la justice et du parquet, avec un nouveau procureur nommé par Macron lui-même.

Le problème Mélenchon

Face à cette situation, Mélenchon a choisi comme souvent « le bruit et la fureur » comme stratégie de défense. De chez lui, Mélenchon a

fait un Facebook live de sa perquisition, puis appelé les militantEs (ce que nous aurions fait également) et les médias à venir au siège de La France insoumise. Alors que, jusqu'à présent, Mélenchon savait plus ou moins se retenir, il est apparu tout autre, hors de contrôle. Un homme qui dit « la République c'est moi », qu'il est « une personne sacrée » et qui se pense au-dessus des lois puisqu'il a une « immunité parlementaire ». Loin, très loin du candidat du peuple qu'il veut être. Sans oublier son mépris

PERQUISITIONS

Mélenchon partout, justice nulle part ?

Mardi 16 octobre, une quinzaine de perquisitions se sont déroulées simultanément dans l'environnement de La France insoumise, aux sièges du Parti de gauche et de La France insoumise, et même au domicile de Jean-Luc Mélenchon et de nombreux militantEs.

pour l'accent d'une journaliste toulousaine, les « abrutis de Radio France », la campagne haineuse contre *Mediapart*... Il n'en fallait pas plus pour faire oublier le fond de l'affaire (comment se fait-il qu'un tel dispositif ait été déployé contre la principale force d'opposition de Macron ?) et pour que certains politiques et médias se déchaînent et rivalisent de mauvaise foi, en mettant notamment Mélenchon et Le Pen sur le même plan...

À qui profite le crime ?

Cette séquence a réussi à faire oublier le contexte politique dans lequel elle se déroule : celui d'une crise politique sans précédent pour le gouvernement, d'un remaniement raté, tout comme la dernière prestation médiatique de Macron, de sondages toujours plus bas et d'un mécontentement de la majorité des salariéEs, de la jeunesse, des retraités.

En tout état de cause, et au-delà de Mélenchon, les perquisitions de La France insoumise et de ses responsables sont un signal donné à toutes celles et ceux qui résistent à ce gouvernement. À l'évidence, en Macronie, mieux vaut être dans la cour de Jupiter que dans son opposition politique et sociale. *Joséphine Simpon*

ÉDUCATION PRIORITAIRE Un rapport aux petits oignons pour le gouvernement

La Cour des comptes vient de publier un rapport sur le bilan de l'Éducation prioritaire qui, c'est un hasard, concorde parfaitement avec les discours de « priorités éducatives » de Macron et de son ministre Blanquer.

Le rapport de 200 pages se veut un bilan des politiques mises en œuvre depuis 1981 pour « réduire les écarts de réussite scolaire liés aux origines sociales ou à leur lieu de scolarisation » synthétisé par la fameuse formule « donner plus à ceux qui ont moins ». Le budget de l'éducation prioritaire pour les écoles et les collèges pour 2017 concerne 20 % des enfants scolarisés et représente 1,657 milliard d'euros, pour un total avoisinant les 50 milliards.

Bilan plombé par l'aggravation des inégalités sociales

Pour la Cour des comptes, l'objectif de réduction des inégalités est loin d'être atteint. L'ambition était d'atteindre une différence de réussite de 10 % entre les écoles et collèges classés éducation prioritaire et les autres. Or en collège, la différence en français et mathématiques varie, selon les années, entre 20 et 35 %. Mais le rapport est obligé de reconnaître que sans les moyens supplémentaires, le fossé serait bien plus profond.

L'analyse des causes est intéressante. La Cour des comptes reprend les chiffres de l'Observatoire national des politiques de la ville sur les territoires en difficulté : « Le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté y a atteint 42,6 % en 2013 alors qu'il y était de 30,5 % en 2006, la part des allocataires du RSA socle (25,5 % en 2016) y est deux fois plus importante que dans le reste du pays (12,6 %) et le taux de chômage s'y situait à 25,3 % en 2016 contre 20 % douze ans plus tôt. » Ce qui a évidemment des incidences majeures sur la situation des enfants, la confiance qu'ils ont en eux et leur disponibilité aux apprentissages.

Ensuite le rapport pointe la diminution du nombre d'enfants par classe comme un élément déterminant dans la réduction des inégalités scolaires. Or, dans les écoles éducation prioritaire, il n'y a que 2 enfants de moins par classe (4 dans les collèges). En effet, les quartiers populaires sont beaucoup plus jeunes que les autres... Enfin le rapport pointe l'enjeu des moyens humains : les enseignantEs affectés en éducation

prioritaire sont les plus jeunes, les plus précaires (13 % de contractuelEs au lieu de 4 %) et le fonctionnement épuisant des établissements provoque des arrêts maladie peu ou pas remplacés, et un turnover que les politiques d'incitations financières via des primes ne peuvent limiter.

Aggraver les problèmes auxquels on prétend répondre

Les propositions (« 17 orientations et recommandations ») correspondent (miracle !) précisément aux pistes de réformes du ministère. L'orientation générale est de travailler à moyens constants, donc d'opérer des transferts. Pour commencer, reprendre la préconisation de 2015 de cette même Cour des Comptes : supprimer tous les dispositifs d'éducation prioritaire dans les lycées. Une mesure désastreuse pour des lycées confrontés aux explosions de violence qui font la Une de l'actualité et donnent l'occasion au renforcement de mesures sécuritaires, sources d'un accroissement de la défiance, voire plus, d'une partie de la jeunesse contre l'école.

Ensuite, augmenter les moyens en primaire (extension des classes à 12 si chères à Macron) pour justifier de les diminuer au collège. Enfin, modifier la gestion des moyens en développant l'autonomie des établissements. Et c'est du lourd : transformer chaque réseau (collège + écoles qui en dépendent) en établissement public, dirigé par le chef d'établissement du collège qui gèrerait les moyens, et donc lui donner les moyens de recruter les personnels sur des postes à profil. Une nouvelle fois, ce rapport fait la démonstration d'une logique : pas question de remettre en cause les inégalités sociales, ni la violence générée par le manque d'espoir. Au contraire, il s'agit d'ajouter une couche de désarroi en ne cherchant des éléments de prétendue compensation que dans l'arsenal de la mise en concurrence des établissements et des enseignantEs, avec pour aboutissement la négation du droit à l'éducation. Il est temps de passer de la colère à la révolte. *Cathy Billard*

USA Débrayages contre le harcèlement sexuel dans les McDonald's

Des débrayages ont été organisés contre le sexisme par les travailleurEs de McDonald's. Qui les a organisés? Y a-t-il un lien avec la campagne syndicale pour les 15 dollars de l'heure [«Fight for Fifteen»]? Quels sont les résultats?

Le 2 octobre les travailleurEs de McDonald's dans des villes du Midwest (Illinois, Missouri, Wisconsin), du Sud (Caroline du Nord, Floride, Louisiane) et de l'Ouest (Californie) ont débrayé pour protester contre le harcèlement sexuel. Les actions les plus importantes et les plus militantes ont eut lieu à Chicago au quartier général corporate de McDonald's, où les travailleurEs ont bloqué les portes et les rues en face du bâtiment. Les travailleuses disent qu'elles en ont assez que les superviseurs les tripotent, demandent des faveurs sexuelles et s'exhibent. Elles disent que, quand elles ont dénoncé ces superviseurs, McDonald's Corporation les a ignorées. Elles veulent changer la culture chez McDonald's et ce faisant changer la culture dans le secteur des fast food en général. Sans aucun doute possible, s'il n'y avait pas eu une campagne syndicale pour un salaire minimum de 15 \$ de l'heure, ces femmes ne se seraient pas senties encouragées à se défendre. En mai, dix travailleuses ont déposé une plainte. Elles étaient conseillées par des avocats de la campagne syndicale pour les 15 dollars de l'heure, qui ont une expérience en droit du travail et également par des avocats du fonds de défense légale «Ça suffit!» (Times Up Legal Defense Fund) qui ont de l'expérience avec les cas de harcèlement sexuel. C'est une nouvelle organisation qui est un

Entretien. Ann Montague est militante du syndicat SEIU, membre de Socialist Action et assistante sociale à la retraite. C'est son syndicat qui organise principalement la campagne pour les 15 \$ de l'heure de salaire minimum dans les fast food. Elle revient avec nous sur les récents débrayages contre le sexisme.



résultat du mouvement #MeToo. En 2008, McDonald's a dû payer, dans le Colorado, 515000 \$ à un groupe de femmes suite à leur plainte auprès de l'EEOC. Ce mois-ci la seule déclaration de McDonald's c'est que leurs politiques d'entreprise «évoluent». La différence, cette fois, c'est que les travailleuses et leurs collègues hommes ont débrayé et à certains endroits ont participé à des actions de désobéissance civile.

Tu penses que le mouvement #MeToo a eu une influence sur ce qui se passe au boulot?

Je pense que ça a tout influencé. Les femmes ne tolèrent plus les

comportements déplacés. Maintenant elles savent qu'il y a du soutien pour celles qui parlent. Des problèmes qui seraient restés secrets remontent à la surface. Un exemple a lieu actuellement dans mon syndicat. J'habite à Salem, Oregon, qui est dans le comté de Marion. Une membre du syndicat a candidaté pour une promotion au comté de Marion et le superviseur lui a fait des remarques déplacées lors de son entretien. Ça se passe dans le secteur des travaux publics. Elle travaille à la maintenance des routes où les femmes sont une petite minorité. Elle s'est plainte et il y a une enquête. Les travailleurEs du comté de Marion ne

sont pas très militants mais ils sont déjà allés deux fois aux réunions des commissionnaires du comté [l'autorité du comté]. Ils avaient des pancartes qui disaient: «#MeToo comté de Marion». Aujourd'hui ils ont décidé de planifier un rassemblement et une autre travailleuse a décidé de parler de son harcèlement. Mon impression c'est que ça se passe partout comme ça.

Sur un autre thème: est-ce que tu penses que la hausse des salaires à 15 \$ de l'heure chez Amazon est un résultat de Fight for 15?

La déclaration d'Amazon est venue la même semaine que les grèves dans les fast food, les grèves dans les hôtels Marriott et les grèves dans les aéroports. Après l'annonce, des travailleurEs d'Amazon se sont plaints: apparemment Amazon élimine les bonus mensuels et l'intéressement en action. La manière dont je le vois, c'est que cette mesure d'Amazon a été faite pour couper l'herbe sous le pied des syndicats. Ils voyaient les grèves d'enseignantEs, les grèves des aéroports, les grèves dans les hôtels et les grèves dans les fast food. Au même moment il y avait un tollé général sur les conditions de travail dans les entrepôts Amazon. Leur business model est fondé sur la logistique. Si même un seul entrepôt était fermé par un débrayage ça perturberait toute la chaîne de livraison.

Propos recueillis par Stan Miller

ÉGYPTE

Des massacres Made in France

Un rapport d'Amnesty International daté du 16 octobre fait état de ventes d'armes de la France à l'Égypte de 2012 à 2017 pour un total de 4 milliards d'euros¹.

Les entreprises françaises sont devenues les premiers fournisseurs de matériel de mort de l'Égypte, à hauteur de 37% des livraisons d'armes lourdes, devant les entreprises américaines sur la période 2012-2017.



Le Drian décoré par Sissi. DR

La France est le troisième pays exportateur d'armes au monde, et un tel fleuron industriel, ça se défend. Hollande et son gouvernement faisaient semblant de dénoncer l'islamisme de Morsi d'abord, puis le pouvoir militaire d'Al-Sissi. Mais en plus de jouer aux clowns, ils jouaient aux VRP de chars de Renault, de navires de guerre et d'avions Rafale de Dassault, contournant sans trop de difficultés une directive européenne de 2013 contre ce type de vente d'armes à l'instar de onze autres pays européens (sur 28). Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense de 2012 à 2017 et actuellement ministre des Affaires étrangères, a même été décoré de l'ordre de la République égyptienne par Al-Sissi l'année dernière. Pour services rendus?

Des armes au service d'une répression tous azimuts

Le rapport d'Amnesty International pointe l'utilisation de ces armes dans la répression meurtrière qui s'abat sur les opposantEs au pouvoir militaire en place. Il souligne que les véhicules blindés de Renault Trucks Défense ont été utilisés dans l'écrasement des manifestations du 14 août 2013. Cette répression avait entraîné plus de 1000 mortEs en une seule journée à l'occasion de manifestations en opposition au coup d'État des militaires d'Al-Sissi contre les Frères musulmans de Morsi quelques semaines auparavant. Cette répression d'août 2013 ne s'était pas abattue que sur les militantEs et sympathisantEs islamistes: moins de deux semaines plus tard, le régime réprimait violemment une grève des ouvrierEs du textile à Mahalla. Depuis, ce sont l'ensemble des forces d'opposition qui ont été victimes de la répression tous azimuts du régime militaire de Sissi.

À la suite de la publication de ce rapport, Florence Parly, ancienne d'Air France, de la SNCF, du gouvernement de Jospin et aujourd'hui ministre des Armées de Macron, ne fait pas semblant d'être choquée, et invoque «nos emplois». On est ravi d'apprendre, au-delà du cynisme de ce genre de déclarations, que ce gouvernement qui ne s'intéresse qu'aux profits des patrons se préoccuperait aussi de l'emploi... Surtout, la ministre a voulu se dédouaner en affirmant que la France ne vend des armes qu'à l'armée et ne serait donc pour rien dans leur utilisation à des fins de répression interne. Or, en Égypte c'est justement l'armée au pouvoir qui mène la répression, et ce depuis des décennies, ce que les politiciens français, dont le soutien à l'armée égyptienne ne date pas d'hier, savent pertinemment.

Stéphane Pirès

1 - «Égypte, des armes françaises au cœur de la répression», Amnesty International, 16/10/2018. https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F668512c5-5918-4ccd-943a-47b08af63d8b_rapport+egypte_francais_121018.pdf

GRÈCE Mourir à Moria

Théodore Zeis travaille dans l'assistance juridique aux réfugiés. Il revient du «hotspot» de Mytilène, un camp aux conditions épouvantables, symbole de l'Europe forteresse.

Avec le protocole de Palerme en 2000 (convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée), la migration a été immédiatement liée à la criminalité, ce qui a conduit à la mise en place de cadres juridiques axés sur la limitation de l'immigration et le contrôle des entrées «illégalEs». Ce protocole a mis en place un nouveau système d'exclusion, associé à une nouvelle représentation de «l'ennemi». Il a légitimé le développement des mécanismes de sécurité de l'État, l'extension des pouvoirs de la police et la création de nouveaux systèmes d'information.

10 000 personnes pour 3 000 places

Avec l'arrivée en 2015 d'un million de personnes environ, la plupart à la frontière orientale de l'Europe, la «panique morale» a transformé les îles de la mer Égée orientale en une zone tampon, piégeant dans les camps de ces îles, dans des conditions désespérées, les immigrantEs. À cet égard, le camp de Moria, à Lesbos, est un récit écrit dans les corps d'environ 10 000 personnes

qui y vivent aujourd'hui le drame de l'attente vaine d'une inclusion dans le «premier monde» du marché et des droits humains. Environ 10 000 demandeurEs d'asile – un tiers de la population totale de Mytilène, capitale de l'île – vivent dans un espace dont l'infrastructure peut accueillir 3 000 personnes. 52% vivent dans des tentes à l'intérieur et autour du camp. Il y a 30% de mineurEs et 22% de femmes. La moitié de la population est composée de familles, 406 mineurEs sont non accompagnés et, au total, 47% des migrantEs sont considérés comme «vulnérables». Les autorités régionales de santé, après une récente inspection du site, ont constaté une considérable détérioration des conditions de vie, à la fois dans le camp en raison de la surpopulation dans des conteneurs et des tentes, mais aussi dans les environs (eaux usagées). La santé devient chaque jour plus précaire, en particulier pour les enfants mineurs, et on signale chaque semaine des tentatives de suicide et des actes auto-infligés par des adolescentEs. Récemment, le dernier médecin est parti, laissant des milliers de cas urgents sans surveillance.



SARAH BOOKER

Reconstruire des réseaux de solidarité

L'état de tension avec la communauté locale conduit à de graves incidents racistes. Les autorités régionales, considérant la menace pour la santé publique, ont fixé un délai d'un mois pour améliorer les conditions de vie du camp, menaçant autrement de le fermer. Le ministère de l'Immigration envisage de transférer 2 000 personnes, considérées comme «vulnérables», du camp de Moria vers d'autres structures en cours de préparation dans diverses régions du pays. Par ailleurs, les procédures d'examen des demandes d'asile et de regroupement familial auprès des parents en Europe ne fonctionnent pas, car les services compétents ne sont pas en mesure de réagir dans des délais raisonnables, tandis que le cadre juridique tend à limiter le droit d'être entendu, en particulier au

deuxième niveau d'examen et pour la soumission de nouvelles demandes à la suite d'une décision de rejet. Le nouveau ministre de l'Immigration est lui-même embarrassé: «Nous dépendons des flux...» Au niveau européen, même ce qui a été voté par l'UE n'est pas respecté, comme dans le cas du deal entre la Grèce et l'Allemagne: pour les cas en suspens de regroupements familiaux, on procède sous forme de «règlement bilatéral administratif semi-officiel»! Face à toutes les politiques de retrait au niveau européen, nous avons besoin de toute urgence d'intensifier la reconstruction des réseaux de solidarité indépendants, d'abord dans l'Europe du Sud, mais aussi dans tous les pays européens, comme est urgente l'élaboration de nouvelles propositions d'action politique contre le racisme et l'extrême droite!

Théodore Zeis

Chronologie

De la conquête française aux accords de Nouméa

1853. La France prend possession de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky.

1863. Mise en place du statut de l'indigénat.

1878. Révolte du chef Ataï violemment réprimée.

1917. Écrasement d'une deuxième grande révolte kanak dirigée par le chef Noël.

1931. Exposition coloniale à Paris : un groupe de Kanak est exposé au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne.

1946. La Nouvelle-Calédonie devient un Territoire d'Outre-mer (TOM). Fin du code de l'indigénat.

1951. Création de l'Union calédonienne qui réclame une place pour les Kanak dans les institutions mais ne propose aucune modification au statut colonial.

1956. La loi-cadre de Gaston Deferre confère l'autonomie au territoire.

1958. L'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie se prononce pour le maintien du statut de territoire d'outre-mer (TOM), une autonomie « associant les deux communautés » de la Nouvelle-Calédonie, au moment où les colonies françaises d'Afrique vont accéder à l'indépendance.

1970. Création de l'Union multiraciale qui deviendra plus tard le FULK, premier parti créé par les Kanak.

1977. Jacques Lafleur crée le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), parti anti-indépendantiste.

1978. Création du Front indépendantiste, première coalition constituée par les différents mouvements indépendantistes, qui obtient en 1979 14 sièges sur 36 aux élections à l'assemblée territoriale.

1984, 24 septembre. Constitution du Front de libération kanak et socialiste (FLNKS). Sa charte se donne l'indépendance comme objectif.

1984, 18 novembre. Boycott des élections territoriales par les Kanak. En quelques semaines, l'île connaît une situation quasi insurrectionnelle.

1985, 7 janvier. Plan Pisani d'« indépendance-association ».

1985. Assassinats d'Eloi Machoro et de Marcel Nonnaro, leaders indépendantistes, par les gendarmes français.

1986. Réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste de l'ONU des pays non autonomes à décoloniser.

1987, 13 septembre. Consultation sur l'accession à l'indépendance. 98 % des votants s'expriment pour le maintien du territoire au sein de la République, mais le taux d'abstention est de 41%.

1987-1988. Le « statut Pons » cherche à mettre en place le droit commun, face au droit coutumier. Importantes mobilisations.

1988, avril. Attaque de la gendarmerie de Fayaoué sur l'île d'Ouvéa par des militants kanak. 4 gendarmes sont tués. Les Kanak se réfugient avec leurs otages dans une grotte à Gossanah, au nord de l'île. Intervention de l'armée. 19 Kanak et 2 militaires sont tués.

1988, mai-juin. Accords de Matignon-Oudinot, signés par le FLNKS, le RPCR et l'État français. Un référendum d'autodétermination est prévu en 1998.

1988, 6 novembre. Référendum national sur la Nouvelle-Calédonie. Un nouveau statut, issu des accords de Matignon, est adopté par 80 % de oui, avec 57 % de oui en Nouvelle-Calédonie. Il prévoit un référendum d'autodétermination en 1998.

1989, 4 mai. Assassinats de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné, président et vice-président du FLNKS.

1989, 11 juin. Élections provinciales pour élire le Congrès du territoire et les trois nouvelles assemblées de provinces créées par la loi référendaire du 9 novembre 1988. 32 sièges pour les anti-indépendantistes, 20 pour les indépendantistes.

1995, 18 octobre. Le Premier ministre Alain Juppé ouvre officiellement à Paris les discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

1995. Le FLNKS présente un projet de statut pour 1998 instaurant un état libre et souverain. Jacques Lafleur est pour une « émancipation dans l'appartenance à la France ».

1995. Manifestations antinucléaires massives à la suite de la décision de Jacques Chirac de la reprise des essais dans la zone Pacifique.

1998. Signature de l'accord de Nouméa par le FLNKS, le RPCR et l'État français. La Nouvelle-Calédonie obtient un statut de large autonomie et le transfert de certaines compétences. Par référendum, les Calédoniens approuvent à 72 % l'accord.

D'après Ritimo, « Chronologie de la Nouvelle-Calédonie » (<https://www.ritimo.org/Chronologie-de-la-Nouvelle-Calédonie/>) et Isabelle Leblic, « Chronologie de la Nouvelle-Calédonie », le Journal de la Société des Océanistes, n°117, 2003/2.

RÉFÉRENDUM EN NOUVELLE-CALÉDONIE-KANAKY

AVEC LES KANAK, POUR UN RÉEL DROIT À L'AUTODÉTERMINATION ET POUR LA JUSTICE SOCIALE

Le 4 novembre prochain se tiendra le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky. Les électeurs et électrices sont appelés à répondre à la question suivante : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? » Si l'enjeu du référendum semble limité tant l'ensemble des sondages et enquêtes d'opinion indiquent que le « non » devrait être largement gagnant, il est néanmoins l'occasion de revenir sur la situation de ce symbole du colonialisme français, et sur une lutte pour l'indépendance qui ne cessera pas après le scrutin du 4 novembre.

UN RÉFÉRENDUM « DÉCOLONIAL » ?

Le référendum du 4 novembre s'inscrit dans le cadre du processus de « décolonisation » engagé lors de la signature des accords de Nouméa en 1998, sous le gouvernement Jospin. Des guillemets qui s'imposent tant l'évolution de la situation sur le terrain au cours des 20 dernières années témoigne d'une continuité de l'extension de la mainmise coloniale de la France sur un territoire qu'elle a conquis par la force en 1853. Comme le résumait Saïd Bouamama dans un excellent article publié en avril dernier, « l'histoire longue et récente de l'archipel souligne son importance économique et stratégique pour le colonialisme français. Celui-ci mettra tout en œuvre pour maintenir sa mainmise sur cette colonie de peuplement dans laquelle a été tentée une tentative de génocide par substitution »¹.

Colonialisme de peuplement
La colonisation de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky répond en effet aux critères de ce que les chercheurs ont défini comme un « colonialisme de peuplement », qui se distingue du colonialisme classique par le fait que l'objectif de la puissance coloniale n'est pas la « simple » exploitation économique de la population autochtone, mais bien son remplacement par une majorité de colons venus de la



Lors de la signature des accords de Nouméa, en 1998. DR

métropole. Patrick Wolfe, chercheur en histoire à l'université de La Trobe (Australie), explique ainsi que « le colonialisme de peuplement a deux caractéristiques principales. Premièrement, il est gouverné par une logique d'élimination. Les colons viennent pour rester. Leur mission première n'est pas d'exploiter les autochtones mais de les remplacer. Deuxièmement, l'invasion n'est pas événementielle, mais structurelle. Au-delà de la violence fondatrice de l'expropriation territoriale, les autochtones qui ont survécu sont soumis à une variété de stratégies au moyen desquelles la société coloniale cherche à les éliminer »². Des phénomènes caractéristiques de la colonisation de l'Australie et

des États-Unis mais aussi, à bien des égards, de la Palestine. Et si, au cours d'un 20^e siècle marqué par les luttes anticoloniales, les politiques de colonialisme de peuplement ont cessé de se traduire par des pratiques d'extermination des populations indigènes, elles n'en sont pas moins demeurées, à l'instar de ce qui s'est passé en Nouvelle-Calédonie-Kanaky, des entreprises de domination spécifiques, qui passent notamment par une « bataille démographique » visant à instaurer un processus irréversible de minorisation des populations indigènes.

Supériorité démographique
Il existe ainsi une continuité entre les politiques ultraviolentes de la

fin du 19^e siècle (qui a vu la population Kanak passer de 45 000 à 27 000 entre 1887 et 1901), et les vagues de colonisation venues de la métropole, à grands renforts d'avantages fiscaux et salariaux pour les colons. Dans un courrier daté du 19 juillet 1972, le Premier ministre Pierre Messmer écrit ainsi à son secrétaire d'État aux DOM-TOM : « La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste des populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. » Des propos explicites qui, plus de 45 ans plus tard, amènent à porter un regard particulièrement méfiant sur le référendum organisé le 4 novembre prochain qui, s'il peut être considéré comme le produit indirect et déformé des luttes du peuple kanak pour son indépendance, n'en demeure pas moins un « moment » institutionnel que la puissance coloniale ne redoute guère tant elle s'est assurée une supériorité démographique et,

« IL NE S'AGIT PAS D'UN RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION »

Quelle est votre position pour rapport au référendum ?

L'USTKE a pris position lors de son dernier congrès en septembre pour une « non-participation » massive au référendum, comme l'avait fait le Parti travailliste cet été. Pour nous, les conditions de sincérité de ce référendum ne sont pas réunies en raison de la façon dont la liste électorale a été constituée. Il ne s'agit pas d'un référendum d'autodétermination, qui devrait concerner d'abord le peuple colonisé, c'est-à-dire le peuple kanak. À cela s'ajoute le fait que le bilan des accords de Nouméa sur le « rééquilibrage » et la « décolonisation » est très négatif. Je précise que si l'USTKE, syndicat indépendantiste a pris position, c'est bien le Parti travailliste, notre bras politique, qui fait campagne à l'occasion du référendum, qui fait les démarches d'information de la population kanak. Mais nous n'avons pas été reconnus par l'État comme faisant partie de ceux qui ont les droits d'accès à l'image pendant la campagne, contrairement aux différents groupes présents au niveau du Congrès, qu'ils soient indépendantistes ou anti-indépendantistes. Nous faisons donc campagne sur le terrain, avec des meetings, mais aussi via les réseaux sociaux et les quelques conférences de presse qui sont relayées. Nous y expliquons que c'est un référendum bidon, insincère, car une partie importante des non-Kanak est pour nous dans le périmètre de la fraude électorale, ce qui minorise les Kanak, parmi lesquels des milliers ne sont pas inscrits. Les autres font aussi campagne, avec plus de moyens, la droite pour le « Non » et le FLNKS pour le « Oui ».

Quelle différence entre la non-participation et l'abstention ?

L'abstention peut traduire un désintérêt, le fait de ne pas se sentir concerné. Pour nous, la « non-participation » est une vraie prise de position politique, une affirmation qui consiste à dire que ce référendum n'est pas légitime. C'est en ce sens que nous avons envoyé un courrier aux représentants de l'État localement,



Entretien avec Rock Haocas, membre du Parti travailliste et secrétaire confédéral en charge de la communication et des relations extérieures de l'USTKE.

pour revendiquer le fait que nous avons nous aussi le droit à l'image, car notre position n'est pas abstentionniste mais une prise de position politique, au même titre que l'appel à voter « Oui » ou « Non ». C'est un message politique à part entière.

Votre principal argument est la composition des listes ?

Oui, car elles sont insincères. Mais aussi dans le sens où il s'agit d'un élément qui reflète ce qui s'est passé au cours des 20 dernières années, depuis les accords de Nouméa. La situation est devenue de plus en plus défavorable au peuple kanak : au niveau social, avec un échec sur la question du rééquilibrage, c'est-à-dire un soutien au peuple kanak dans le cadre d'une société largement déséquilibrée en raison de l'histoire coloniale, au niveau économique, à tous les niveaux. Nos revendications économiques et sociales sont les mêmes qu'à l'époque des accords de Nouméa, ce qui montre que les choses n'ont guère changé. Les listes sont à l'image de tout ça, elles expriment cet échec, et nous ne voulons donc pas participer.

Les sondages donnent le « non » largement gagnant. Que peut-il se passer après le référendum ? Que comptez-vous faire ?

Nous restons indépendantistes, bien sûr. Nous nous battons, et nous nous battons, pour l'accession du pays à la pleine souveraineté, pour la construction d'un autre modèle économique et social, une société plus égalitaire. L'accord de Nouméa prévoit d'autres référendums, en 2020 et en 2022, et il faut donc envisager de nouvelles stratégies à la lumière de ce qui se passe et de ce qui se passera à l'occasion de premier référendum. Nous savons déjà qu'il faudra se battre pour réunir les conditions de sincérité à l'occasion d'un prochain référendum. Je voudrais ajouter que certains racontent que le 5 novembre, le lendemain du référendum, cela va être le chaos dans le pays. Cela pollue beaucoup les échanges et la campagne, que ce soit du côté du « Oui » ou du « Non ». Ceux qui agitent le chiffon de la révolte pour faire peur aux gens ne rendent pas service à grand monde, ils jouent sur les peurs en se référant aux événements du passé, notamment dans les années 1980. Pour nous ce n'est pas sérieux de raconter ça, car dans la réalité la campagne se passe bien sur le terrain, les réunions publiques se tiennent normalement, etc. Le 5 novembre, les gens continueront à vivre, et en ce qui nous concerne, la lutte continuera.

Propos recueillis par J.S.



Lettre de Pierre Mesmer, Premier ministre, à Xavier Deniau, ministre des DOM-TOM (1972)

La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire.

La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste des populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. À court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains ou originaires des départements d'outre-mer (Réunion) devrait permettre d'éviter ce danger en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. À long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. Il va de soi qu'on n'obtiendra aucun effet démographique à long terme sans immigration systématique de femmes et d'enfants.

Afin de corriger le déséquilibre des sexes dans la population non autochtone, il conviendrait sans doute de faire réserver des emplois aux immigrants dans les entreprises privées. Le principe idéal serait que tout emploi pouvant être occupé par une femme soit réservé aux femmes (secrétariat, commerce, mécanographie).

Sans qu'il soit besoin de textes, l'administration peut y veiller.

Les conditions sont réunies pour que la Calédonie soit dans vingt ans un petit territoire français prospère comparable au Luxembourg et représentant évidemment, dans le vide du Pacifique, bien plus que le Luxembourg en Europe.

Le succès de cette entreprise indispensable au maintien de positions françaises à l'est de Suez dépend, entre autres conditions, de notre aptitude à réussir enfin, après tant d'échecs dans notre Histoire, une opération de peuplement outre-mer.

les îles Loyauté, 35 % dans la province Nord contre 9 % dans la province Sud.»³ Lorsque l'on sait que les populations kanak se concentrent dans les deux premières provinces, on mesure l'ampleur des disparités...

Pour le Rassemblement des indépendantistes et nationalistes, le verdict est sans appel : « L'objectif de rééquilibrage, notamment vis-à-vis du peuple kanak, dans multiples domaines (emploi public et privé, formation ...) n'est pas atteint. Sur le plan du développement économique, la Nouvelle-Calédonie s'est contentée de poursuivre et perpétuer un modèle économique colonial basé sur la dépendance vis-à-vis de la France qui a renforcé les inégalités sociales les plus criantes pour l'ensemble des citoyens calédoniens. »⁴

Articuler émancipation nationale et émancipation sociale

Des politiques qui traduisent le maintien d'une relation de domination coloniale, et qui ont également eu pour conséquence une perte de légitimité du mouvement indépendantiste, notamment auprès des nouvelles générations. Le processus de « décolonisation », s'il s'est traduit par de nombreux transferts de compétences – l'État conservant les compétences régaliennes : justice, ordre public, défense, monnaie et affaires étrangères –, n'a pas signifié une amélioration substantielle des conditions de vie des Kanak, renforçant le

sentiment de bifurcation entre émancipation nationale et émancipation sociale. C'est ainsi que, malgré une importante campagne pour l'inscription sur la liste électorale référendaire menée par les forces indépendantistes, de nombreux Kanak, notamment chez les jeunes, se désintéressent du scrutin d'indépendance et sont davantage préoccupés par leur situation économique et sociale, a fortiori dans la mesure où leur statut de minorité démographique n'encourage guère à aller voter.

Pour certaines organisations indépendantistes, à l'instar de l'USTKE et de son émanation politique, le Parti travailliste (voir interview ci-contre), la composition des listes électorales, conçues pour intégrer progressivement de plus en plus de métropolitains et pour marginaliser les Kanak, dans la continuité du processus de submersion démographique, expression du bilan catastrophique de ces 20 dernières années, invite à une « non-participation » au scrutin du 4 novembre, qui s'inscrit dans la continuité des pratiques de domination coloniale. L'objectif, pour ces organisations, est de se concentrer sur l'articulation entre les luttes sociales et la (re) construction d'une conscience nationale et anticoloniale. Le FLNKS, beaucoup plus intégré dans les institutions, a pour sa part fait le choix d'une campagne pour le « Oui », arguant que même en cas de défaite, une victoire trop écrasante du « Non » pèserait dans les futures négociations et prises de décision, alors qu'à l'inverse, un score élevé pour le « Oui » contribuerait à améliorer le rapport de forces pour les Kanak. Il ne nous appartient pas de décider à la place des Kanak, ni de leur avenir ni de leur attitude par rapport au référendum. Une chose est toutefois certaine : nous serons à leurs côtés pour les luttes à venir, qui ne manqueront pas de se poursuivre quel que soit le résultat du référendum, pour un réel exercice du droit à l'autodétermination et pour la justice sociale.

Julien Salingue

1 – « L'œuvre négative du colonialisme français en Kanaky : une tentative de génocide par substitution », en ligne sur <https://bouamamas.wordpress.com/2018/04/16/oeuvre-negative-du-colonialisme-francais-en-kanaky-une-tentative-de-genocide-par-substitution/>

2 – Intervention lors de la conférence Past is Present: Settler Colonialism in Palestine (Londres, 5-6 mars 2011).

3 – « Du nickel au tourisme, 8 choses à savoir sur l'économie de la Nouvelle-Calédonie », 2 décembre 2017.

4 – « Le bilan politique de l'Accord de Nouméa est un échec selon le RIN », en ligne sur <http://partitravaillistekanak.blogspot.com/2018/03/le-bilan-politique-de-laccord-de-noumea.html>

DR

DR

DR

AIR FRANCE

Victoire partielle sur les salaires



Un accord salarial a finalement été signé à Air France : 2 % rétroactif au 1^{er} janvier 2018, 2 % au 1^{er} janvier 2019, 100 euros d'augmentation de la prime uniforme annuelle. À comparer avec l'accord signé en février par CGC et CFDT qui prévoyait 0,6 % au 1^{er} avril 2018 et 0,4 % au 1^{er} octobre.

Une partie des syndicats de l'intersyndicale a décidé d'accepter, mettant fin de fait au conflit. Avec en perspective une négociation salariale en octobre 2019, portant sur toute l'année. Les acquis sont le produit du rapport de forces actuel : la direction et ses syndicats et cadres maison sortent discrédités ; le nouveau PDG veut calmer le jeu avant de lancer ses réformes. Par rapport à la revendication initiale de rattrapage de l'inflation de 6 %, les 4 % acquis sont un début... si de nouvelles hausses sont arrachées en octobre 2019.

CGT et Sud n'ont pas signé, pas plus que SNPL et Alter chez les pilotes et le SGAF chez les hôtesses et stewards. Car ce compromis est trop fragile si l'inflation à venir n'est pas compensée. Mais les salariéEs en sortent renforcés, avec l'expérience vécue de la grève qui a coûté cher à Air France (plus de 300 millions d'euros). Et qui a permis d'obtenir bien plus que par des négociations et signatures à froid.

D'autres batailles en perspective

Une victoire pour les salariéEs, incomplète mais réelle. La lutte pour les salaires va se poursuivre sous d'autres formes, au travers de la reconnaissance des métiers, chez les pilotes et au sol. Le conflit des mécaniciens avion pour le paiement de leurs qualifications, qui avait démarré en décembre et qui est, pour partie, à l'origine de cette intersyndicale sur les salaires, est toujours existant.

Et les salariéEs attendent de pied ferme les prochaines annonces. La bataille contre la « low costisation » des emplois et salaires se poursuit. Le transport aérien est en pleine expansion, ce qui n'est pas forcément très bon pour la planète. Il est le lieu d'un affrontement de classe entre patronat avide de profits et salariéEs. Les travailleurEs doivent être porteurs dans cette bataille de plus de sécurité et respect pour tous, passagerEs et salariéEs, populations de tous les pays.

Correspondants

SNCF Une direction à l'offensive, des cheminotEs toujours mobilisés

Entre 14 000 et 21 000 postes seraient supprimés d'ici à 2026. Et tout doit aller très vite : ce chantier de démolition de l'emploi et des conditions de travail doit se mettre en place avant le 1^{er} janvier 2020, date à partir de laquelle de nouvelles entreprises pourraient venir concurrencer la SNCF pour les transports régionaux de voyageurs.

10 % à 15 % de postes en moins d'ici 2026

Depuis longtemps, des suppressions de postes touchent tous les services mais il s'agit cette fois d'un véritable plan social dans plusieurs services. La direction veut fermer ou réduire drastiquement les effectifs de plusieurs ateliers de maintenance du matériel, comme à Villeneuve-Saint-Georges ou à Sotteville. Elle annonce également la fin de la vente de billets aux guichets. D'après la CGT-cheminots, 952 postes seraient voués à la suppression à la Vente et à l'escale d'ici mars 2019. Alors qu'on compte aujourd'hui, dans bon nombre de guichets des grandes gares parisiennes, des attentes d'une heure. Mais foin des usagerEs ! Ils et elles sont priés d'acheter leurs billets sur internet, et tant pis si leur âge ou leur situation personnelle (il arrive que certains ne sachent pas lire) leur rend la tâche impossible ; tant pis si certaines tarifications complexes ne peuvent se faire qu'aux guichets. Vive la digitalisation... qui permet à la direction de supprimer des postes !

Sous prétexte d'équité, dégommer le statut

« Il ne peut y avoir de SNCF à deux vitesses, avec les statutaires, d'un côté, et les nouveaux salariés, de l'autre. » Après avoir assuré, au moment du vote du pacte ferroviaire en juin dernier, qui mettait fin aux embauches au statut à partir du 1^{er} janvier 2020, que les quelques avantages de ce statut seraient conservés pour les cheminotEs qui l'ont, voilà la menace d'une volte-face !

Guillaume Pépy, président de la SNCF, a fait une annonce qui se voulait fracassante dans les colonnes du journal les Échos le 3 octobre : modification du statut cheminot, suppressions massives de postes, remise en cause des accords locaux, bref chambardement général à la SNCF.

RÉPRESSION SYNDICALE À LA SNCF



Il s'agit entre autres de revoir l'évolution de la rémunération des cheminotEs au fil de leur carrière en augmentant la part liée au « mérite » (déjà existante malheureusement) au détriment de celle liée à l'ancienneté. Franchement pas une énorme surprise, non plus, pour les cheminotEs qui ont fait grève contre le pacte ferroviaire et savaient que la fin des embauches au statut annonçait une remise en cause du statut lui-même.

La direction se prépare à appliquer sa réforme

Le coup de pression de Pépy est calculé. La direction de la SNCF tente de reprendre la main après une grève qui lui a coûté cher. Et pas seulement financièrement ! Les cheminotEs rejettent toujours massivement le pacte ferroviaire. Leur lutte du printemps leur a permis de conserver la sympathie d'une partie de l'encadrement dans l'entreprise et de l'opinion publique à l'extérieur. Aujourd'hui

encore ils représentent un espoir pour tous ceux et toutes celles qui contestent la politique de Macron. Ce ne sera pas simple, pour la direction de la SNCF, d'appliquer une telle réforme en si peu de temps. En témoigne la réaction d'un cadre supérieur interviewé par le journal *Le Monde* à l'occasion d'un séminaire réunissant 800 cadres de l'entreprise les 3 et 4 octobre à Saint-Denis : « Il n'y a pas de doute sur le "quoi", par contre le "comment", c'est plus compliqué ». Il y a de la résistance dans l'air, y compris dans l'encadrement, voilà pourquoi Guillaume Pépy multiplie les sorties médiatiques musclées.

Nos vies valent plus que leurs profits

En une semaine, début octobre, quatre cheminotEs ont perdu la vie, dont un collègue de la région Paris Saint-Lazare, 37 ans de métier, en situation de travail isolé, sur fond d'intensification des travaux, en particulier en zone dense non fermée à la circulation avec des systèmes discutables d'annonces automatiques des trains : de nombreux conducteurs en colère sifflent longuement aux abords du PK2, lieu du drame pour réveiller la direction, en sachant bien qu'un autre type de réaction serait nécessaire. Dans le même temps, deux cheminotEs sont morts sur les voies à Tarbes alors qu'ils réalisaient des travaux pour une entreprise sous-traitante de la SNCF. Et un cadre s'est suicidé sur son lieu de travail à Lyon. La direction de la SNCF prétend comme toujours vouloir sérieusement enquêter... On connaît pourtant déjà les vraies causes : destruction des équipes de travail, mise en concurrence des salariéEs, formation insuffisante, recours à la sous-traitance, augmentation des cadences et de la polyvalence... Bref nos peaux, sacrifiées à leur pognon.

En face, des mobilisations et des ripostes

Les mesures répressives contre des cheminotEs grévistes, militantEs syndicaux ou non, convoqués en entretiens disciplinaires, sont toujours l'occasion de rassemblements non négligeables. Et dans les secteurs visés par les suppressions de postes, à commencer par le commercial, les résistances sont notables. Sur la région Paris Rive-Gauche, où la direction envisage 250 suppressions de postes, plusieurs journées de grève ont eu lieu ces derniers jours. Le 9 octobre, 150 agentEs des lignes Transilien N et U (région de Versailles) interpellaient leur direction contre la fermeture de plusieurs gares. Le 11 octobre, c'était au tour des vendeurs Grandes lignes d'Austerlitz de se dresser contre un projet de fermeture de toutes les boutiques du secteur et d'une grande partie des guichets de la gare. À chaque fois, la grève a été massive, les cheminotEs nombreux aux rassemblements, et ces rassemblements riches en discussions. Quelles suites à donner ? Comment coordonner les secteurs touchés de plein fouet ? Rien n'est simple mais la colère commence à se traduire en actes. Une colère qui s'est exacerbée avec les morts dramatiques, en quelques jours, de quatre cheminotEs pour des raisons qui ont à voir avec les conditions de travail et l'absence de sécurité que les suppressions de postes aggravent.

Correspondants

GRENOBLE

Meeting unitaire de mobilisation

Après la marée populaire du 26 mai 2018 dans le cadre de la mobilisation contre la loi travail, les organisations syndicales et politiques avaient promis de se revoir à la rentrée.

C'est l'UD CGT qui a relancé la dynamique début septembre, s'appuyant sur, d'une part, plusieurs années de travail intersyndical FSU/Solidaires/CGT et, d'autre part, un boulot unitaire contre les réformes Macron porté notamment par le NPA avec le PCF, la FI et Ensemble.

Discussion sincère entre militantEs

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour faire émerger un « socle commun » de revendications concernant les retraites, l'assurance



chômage et la sécurité sociale : la retraite à 60 ans, les 32h, le remboursement à 100 %, la mise en place d'un pôle public du médicament,

la continuité du salaire socialisé, le financement par les cotisations et pas par l'impôt... Un vrai travail de discussion sincère entre militantEs pour

se convaincre dans l'optique de construire un front de mobilisation. À l'arrivée, le meeting était appelé par les 3 syndicats et les 4 organisations politiques, ainsi que l'UNEF et ATTAC. Près de 300 personnes ont participé aux 3 heures de débats, avec photo de groupe à la fin pour soutenir les inculpés du mouvement social et chanter « Tout est à nous... » ! Les organisations doivent se revoir rapidement pour rédiger un « appel de Grenoble » portant les revendications communes et appelant à se mobiliser. À suivre...
CorrespondantEs

FORD BLANQUEFORT

Nos doutes et notre détermination

On s'était promis dès le début qu'on ne lâcherait rien. Alors on ne lâche pas. On s'accroche même à cet espoir qu'on peut sauver quelque chose. On s'accroche à cet idée possiblement loufoque qu'on peut réaliser un nouvel exploit, celui d'empêcher à nouveau la fermeture de l'usine, dix ans après un premier succès.

Sommes-nous raisonnables de garder ce cap de la défense des emplois alors que tout semble perdu pour la plupart ? Certains nous disent que nous faisons fausse

route. Que si nous n'arrivons pas à entraîner les collègues dans la bataille, c'est que nous faisons erreur. Peut-être. Sauf que personne dans l'usine ne défend une autre orientation.

ROUEN Pour les migrantEs aussi, un toit c'est un droit!

Retour sur une mobilisation, qui dure depuis plusieurs mois, pour obtenir un logement décent pour près de 200 migrantEs.

Depuis le 19 mai, 180 personnes qui étaient à la rue ont été mises à l'abri dans un ancien EHPAD non utilisé, appelé « la Garenne », appartenant à la ville de Rouen, regroupant des mineurs non accompagnés (environ 50), des familles avec enfants scolarisés, avec enfants en bas âge, des demandeurEs d'asile qui devraient être en centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), des personnes déboutées, dublinées...

« Si rien n'est fait, on meurt »

Le 8 août, un jugement du tribunal d'instance statuait sur une évacuation des lieux à partir du 13 octobre. La manifestation du 26 septembre à la préfecture n'ayant rien donné, le collectif de la Garenne, réuni en AG, a décidé de défiler les mercredis et samedis et, à un point central de la ville, se coucher par terre en disant : « Le 13 octobre si rien n'est fait, on meurt ! »

Quelques jours avant la date fatidique du 13, les jugements en référé ont été gagnés pour 6 mineurs : une astreinte à payer par le département (600 euros par jour pour chaque jeune n'ayant pas été évalué), et l'obligation sous 24 heures de les héberger, et de subvenir à leurs besoins en hygiène et en alimentation jusqu'à leur rendez-vous d'évaluation. Du coup, les examens d'évaluation sont avancés d'un mois (il y a quatre fois plus d'agents mobilisés pour ce travail !). Il faudra voir si leur minorité est reconnue...

Le maire de Rouen s'est quant à lui engagé à reloger les familles ayant des enfants scolarisés à Rouen et à ce que l'expulsion n'ait pas lieu avant que le logement soit fait. À Sotteville-lès-Rouen, un comité de soutien à une mère de famille dont les enfants sont scolarisés dans la commune s'est constitué, regroupant enseignantEs, parents d'élèves d'un collège et d'une école et des soutiens. Cette famille a été relogée. Mais cette situation ne concerne, au total, que 6 familles. Dans le meilleur des cas, des solutions seront peut-être trouvées pour les mineurEs non accompagnés et les demandeurEs d'asile. Entre 60 et 70 personnes risquent de se retrouver à la rue ou au centre de rétention administrative !

La lutte continue

Donc la lutte continue. Samedi 13 octobre, la Garenne a rejoint la manif climat, et nous sommes repartiEs en ville pour « mourir place de la Cathédrale ». Des habitantEs de la Garenne et des soutiens, environ une centaine de personnes, se sont invités à la séance du conseil municipal de Rouen lundi 15. Le maire n'a pas voulu s'engager à reloger tout le monde. Le slogan « réquisition des logements vides » a été scandé. Jeudi 18, une centaine de manifestantEs rassemblés



devant l'hôtel de ville sont allés occuper un ancien foyer de jeunes filles de 4 000 m², vacant, appartenant au diocèse. La police est immédiatement intervenue pour évacuer les locaux, et l'identité de plusieurs manifestantEs a été relevée. Le lendemain, un ancien centre aéré vide a été occupé, et la police est de nouveau intervenue. Sont restées à la Garenne les personnes qui devraient

être relogées mais, dès le 23 octobre, elles étaient expulsées...

Des familles avec enfants scolarisés sont à l'hôtel, mais pour combien de temps ? Il leur faut un logement durable. Quant à la cinquantaine de migrantEs sans solution de logement il n'est pas question qu'ils retournent à la rue à quelques jours de la trêve hivernale!

Correspondante (Rouen)

VALENCIENNES Des militants de la CGT poursuivis en justice par l'extrême droite

Quatre camarades de la CGT sont convoqués au tribunal de Valenciennes le 21 novembre. Ils sont poursuivis pour de prétendues « violences volontaires » à l'encontre du député du Rassemblement national (ex-FN) de la 19^e circonscription du Nord, Sébastien Chenu.

Les camarades sont accusés de violences avec, pour ne rien arranger, des « circonstances aggravantes » : les faits se sont produits « en réunion » et le député RN est « une personne dépositaire de l'autorité publique ».

Contre l'imposture sociale

Le 15 mars dernier, écharpe tricolore en bandoulière, le député RN avait tenté – en vain – de s'incruster dans une manifestation appelée par la CGT Métallurgie en défense de l'emploi et des retraites à Valenciennes. Une présence qui sonnait comme une provocation à tel point que, quelques minutes plus tard, il était contraint de se réfugier dans



un magasin protégé derrière un cordon de policiers. Il n'en a pas fallu plus pour qu'il se pose en victime d'une « milice de la CGT » et que les quatre camarades aujourd'hui trainés au tribunal soient gardés à vue dans les jours qui suivirent. Au-delà de la provocation, l'extrême droite cherche à faire vivre une imposture sociale : accréditer l'idée qu'elle se préoccupe des revendications et exigences des classes

populaires et que son programme xénophobe, raciste et protectionniste peut être une issue pour les travailleurEs. Rappelons que 5 des 8 députés FN élus lors des législatives de juin 2017 l'ont été dans des circonscriptions ouvrières du bassin minier du Pas-de-Calais et de Denain, sur fond de faillite des partis de la gauche gouvernementale (PC et PS). La solidarité autour des quatre camarades poursuivis est une nouvelle occasion de rappeler, comme l'a fait la CGT que, « l'extrême droite, sous toutes ses formes, n'a pas sa place dans les cortèges syndicaux ! Elle est l'amie des puissants et l'ennemie de ceux qui se battent pour la justice sociale ! »

Correspondant

LE BLANC (36) Occupation pour défendre la maternité

La maternité du Blanc, fermée depuis le début de l'été, est occupée depuis vendredi 18 heures. On ne peut pas à proprement parler d'une occupation du type ZAD, mais plutôt du type ZAR (Zone à rouvrir).

Vendredi matin se tenait une réunion du conseil de surveillance de l'hôpital Châteauroux-Le Blanc, qui devait acter si oui ou non la maternité du Blanc serait définitivement fermée. À cette occasion, plusieurs centaines de défenseurEs de ce service s'étaient donné rendez-vous afin de maintenir la pression sur les votantEs, dont notamment le maire de Châteauroux, Gil Avérous.



Défense d'un service indispensable

Onze fourgons et plusieurs dizaines de CRS/policiers faisaient face aux manifestantEs et quelques altercations ont éclaté au moment de l'annonce du résultat du vote du conseil et de la volonté de fermer définitivement la maternité. Des heurts qui sont plutôt le fruit de la présence des forces de police, qui ont eu recours à des pratiques violentes (dont des strangulations) pour contenir la foule qui voulait se rapprocher au plus près de la salle où tout se décidait. L'après-midi même, des membres du collectif CPas-DemainLaVeille se sont rendus à l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire pour demander des comptes et montrer qu'ils et elles ne déposeront pas les armes aussi facilement.

Le soir, d'autres membres ont cassé la chaîne fermant les portes de la maternité depuis juillet. L'idée est venue d'occuper les lieux 24 h / 24 avec comme revendication : un rapport d'expertise indépendant (contrairement au premier qui était incomplet et à charge contre la maternité du Blanc), puis une rencontre avec Agnès Buzyn. La ministre de la Santé, qui n'a jamais mis les pieds sur place, avait jugé la maternité comme « dangereuse » lors d'un passage sur le plateau de France Info. Des remarques qui ne passent pas pour le personnel soignant et les usagerEs, qui connaissent bien la qualité du service rendu. À l'heure où ses lignes sont écrites, il n'y a pas encore de réelle menace d'expulsion mais le collectif appelle toutes celles et ceux qui sont attachés à ce service à venir massivement les relayer, afin de ne pas être vulnérables lors d'une tentative d'évacuation par les forces de police. Des discussions en tout genre sur la suite à mener animent les couloirs, notamment autour de la convergence des luttes avec d'autres cas plus ou moins similaires. Des membres de l'intersyndicale du centre hospitalier de Vierzon ont notamment rendu visite aux occupantEs ce dimanche après-midi.

Correspondant

Une minorité combattive qui donne le ton

Les autres syndicats, jusqu'à celui des cadres, sont anéantis et sans ressort. Ils ne proposent rien, ils subissent les événements et, du coup, ils ont tendance à nous suivre, de loin c'est vrai, mais ils suivent, résignés.

Alors c'est vrai, aujourd'hui nous ne sommes qu'une poignée à mener la lutte. Une équipe syndicale et un noyau de collègues. Au point de douter parfois. Le fait est que dans l'usine, la majorité ne trouve malheureusement pas la force de batailler, que ce soit pour empêcher la fermeture mais aussi, par exemple, pour que les préretraites soient les meilleures possibles, sans perte de salaire. Pourtant cela concerne environ le tiers du personnel. Et puis même, alors que tout le monde se rend compte de la faiblesse des « primes » de départ, il n'y a pas l'énergie

pour exiger des conditions décentes ou au moins meilleures.

Entre résignation et colère

Il y a comme un sentiment d'impuissance qui paralyse, qui se traduit par une incapacité à se confronter à une direction pourtant si méprisante. Mais la violence de la situation est plus forte. Elle écrase, elle étouffe, elle entrave et empêche l'expression de la solidarité comme de la colère. Cela dit, l'écœurement est bien là, avec la conscience de se faire avoir. Cela se traduit par une forme de résistance que Ford n'arrive pas à contrecarrer. Sur la ligne d'assemblage d'abord, puis dans d'autres secteurs, peu à peu, les objectifs de production, pourtant très faibles, ne sont plus atteints. Il est arrivé pendant plusieurs jours qu'il y ait zéro pièce et zéro transmission produite.

Une direction qui ne maîtrise pas tout

Ça énerve les chefs et la direction, pour qui ce refus de travailler est un affront. Comment est-ce possible, des ouvrierEs décideraient de ce qu'il faudrait produire ? Mais à quoi servirait la hiérarchie alors ? Faire travailler en ce moment ne traduit pas, pour Ford, un besoin de fabriquer, mais un souci d'imposer la discipline, d'occuper les salariéEs, parce que le temps qu'on passe à travailler, on ne le passe pas à réfléchir et à nous organiser. La direction ne supporte pas que l'on ne travaille pas. Donc elle réorganise la production, proposant de produire sur 4 jours et, si l'objectif de production est atteint, alors nous aurions le vendredi à la maison, payés comme si nous travaillions. Il s'agit donc de nous remettre au travail, quitte à nous diviser, à semer la zizanie entre ceux qui voudront leur



PHOTO THÉÂTRE ROUGE / MARTIN NODA

« vendredi » et ceux qui continueront à résister en travaillant le moins possible. Ford n'a qu'un seul souci : maintenir le calme dans l'usine le temps que la procédure PSE arrive à son terme. La fin étant fixée au 18 décembre. Après c'est sûr, Ford voudra plier l'affaire le plus vite possible.

Nouvelle manifestation à Bordeaux

Il nous reste 50 jours pour bousculer tout ça. Pour empêcher Ford d'aller au bout de sa stratégie. Le compte à rebours est lancé. Pas de quoi se décourager car, même à pas nombreux, mais sur un fond de ras-le-bol des collègues, notre résistance parvient à déstabiliser Ford et à pousser les pouvoirs publics à agir au moins un peu. Les postures des uns et des autres évoluent, ce qui était impossible devient une hypothèse. La reprise de l'usine est aujourd'hui en discussion. D'accord, les pièges, les coups tordus et les mauvaises intentions nous attendent au tournant. Nous n'avons d'illusions à avoir sur personne, mais nous aurions tort de ne rien espérer. En tout cas, on s'accroche et notre manifestation du 25 octobre à Bordeaux est une initiative de plus pour changer la donne.

Philippe Poutou

Élections européennes**Rencontre de la Brèche La lutte des Ford dans un «tract de luxe».**

NPA/MB

Samedi 20 octobre était présenté, à la librairie La Brèche, Ford Blanquefort, même pas mort, petit ouvrage de soutien à la lutte des salariés de la multinationale contre la fermeture de l'usine.

L'occasion de recevoir plusieurs contributeurs : les auteurs Serge Halimi et Didier Castino et le dessinateur Faujour, avec la participation de Philippe Poutou et Béatrice Walylo, qui ont préfacé le livre.

Après une introduction de Béatrice Walylo qui a présenté l'ouvrage comme un «tract de luxe», un premier tour de table a permis de rappeler les raisons de l'engagement de chacun au côté des Ford : ceux qui sont déjà venus à Blanquefort lors d'une initiative de soutien (c'est le cas de Serge Halimi et de Faujour) ou pour qui cet engagement entre en résonance avec leur itinéraire familial (Didier Castino, fils d'un ouvrier mort au travail...). Ensuite, Philippe Poutou a rappelé l'importance de travailler à des solidarités entre intellectuelEs et monde du travail, et comment ce type de convergence peut aider à construire les résistances, en premier lieu dans l'entreprise.

L'échange avec la salle a ensuite permis à Philippe de faire le point sur la situation actuelle, où les salariéEs sont pris dans un étau entre l'attitude de la direction de Ford qui veut fermer l'usine et refuse toute idée de reprise et celle du possible reprenneur Punch qui fait une offre de reprise inacceptable pour les travailleurs de Ford. Le tout avec, au-delà des mots, un laisser-faire évident de l'État. L'après-midi s'est conclue comme il se doit par une séance de signatures – et d'illustrations – par les participantEs. Qu'ils en soient ici remerciés.

Manu Bichindaritz

Manifestation Il est de nos luttes, nous sommes de son combat! Libérez Georges Abdallah!

TWITTER COUPPOURCOUP31

Samedi 20 octobre, à l'appel du Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, plus de 500 personnes ont manifesté de la gare de Lannemezan au centre pénitentiaire.

Le cortège était composé de militantEs syndicaux, politiques et associatifs locaux ainsi que de manifestantEs venus de Toulouse, Paris, Bordeaux et Marseille notamment.

Le cortège déterminé et festif s'est élané sous le soleil, rythmé par des slogans anti-impérialistes et anticarcéraux, en direction du centre pénitentiaire. Il n'était pas question que la 35^e année d'incarcération de Georges Ibrahim Abdallah débute dans le silence et l'indifférence. Libérable depuis 1999 et victime d'un acharnement politico-judiciaire, il n'a jamais cessé le combat entre les barreaux, que ce soit pour la libération de la Palestine, en soutien aux victimes de violences policières ou auprès de prisonniers politiques basques incarcérés à ses côtés. Les manifestantEs ont fait vibrer les murs du centre pénitentiaire à l'aide de cailloux lancés sur les grillages, scandant « Georges! Georges! Tes camarades sont là! » À l'issue de la manifestation, nous nous sommes rassemblés devant le centre pénitentiaire, où plusieurs prises de parole ont suivi la lecture d'une lettre particulièrement émouvante rédigée par Georges Abdallah à l'attention de ses camarades et amiEs.

Au retour de la manifestation, une assemblée générale s'est tenue devant la gare de Lannemezan, au terme de laquelle la poursuite de la mobilisation pour la libération immédiate de Georges Ibrahim Abdallah a évidemment fait consensus. La manifestation contre la venue de Donald Trump à Paris le 11 novembre prochain sera le prochain rendez-vous où nous revendiquerons sa libération immédiate et porterons ses combats, qui sont aussi les nôtres.

SB (94)

Les camarades nous ont d'abord reproché que le texte adopté à notre dernier CPN était « fait pour leur plaisir » et donc ne pouvait être une base de discussion. Au cours de la discussion, ils et elles nous ont dit vouloir une « campagne communiste », mais sans jamais nous dire en quoi cela consisterait, car nous savons bien que, dans les élections, LO aborde toujours bien d'autres points : les revendications immédiates sur les questions sociales, la nécessité de construire les luttes, etc. Mais ce refus de préciser leur pensée est cohérent avec le refus, qu'ils et elles nous ont indiqué, à la fin de la discussion, de mettre leur position par écrit.

Des désaccords importants...

Après nos diverses réunions, on peut résumer nos désaccords en trois points.

Le premier concerne les éléments de rupture vis-à-vis de l'Union européenne, ses traités, etc. LO ne veut pas en entendre parler, car cela reviendrait selon eux à mettre le petit doigt dans l'engrenage du nationalisme. Plus largement, LO ne souhaite pas vraiment aborder les questions européennes (institutions européennes, banque centrale, etc.) dans ces élections... européennes.

Le second désaccord concerne les mobilisations : malgré ce que LO fait en réalité, les camarades nous ont indiqué être en désaccord sur le fait que la campagne électorale pouvait servir à promouvoir les luttes contre Macron, car « cela

Discussions NPA-LO : ça stagne...

Nous avons de nouveau rencontré Lutte ouvrière le 16 octobre dernier à propos des élections européennes. Dans cette discussion, malgré les points de convergence, LO nous dit à l'heure actuelle ne pas estimer qu'un accord est possible.



PHOTOTHÈQUE ROUGE/MILO

n'a rien à voir avec la campagne communiste que nous voulons ». Le troisième est leur réticence à mettre en avant des revendications en dehors du rapport capital-travail direct, concernant les migrantEs, les droits des femmes ou l'écologie.

... dépassables le temps d'une campagne électorale

Malgré l'importance de ces désaccords, du côté du NPA, nous considérons qu'un accord est possible, comme il l'a été à plusieurs reprises entre LO et le NPA ou, auparavant, la

LCR, alors que les mêmes désaccords existaient. Dans une campagne commune, chacun garderait sa liberté de parole sur un certain nombre de points pour autant que cela n'affaiblisse pas la campagne commune en la rendant incohérente.

Cette campagne pourrait être axée sur le rejet de l'Union européenne capitaliste tout autant que de la politique de Macron, de l'État et du patronat français. Elle pourrait s'appuyer sur les revendications que nous partageons : salaires, licenciements, temps de travail,

mais aussi réquisition des banques et annulation de la dette, développement des services publics, liberté de circulation et d'installation pour les migrantEs, planification écologique, défense et extension des droits des femmes...

Elle pourrait enfin avancer la nécessité de la rupture avec le capitalisme, d'un gouvernement des travailleurEs, appuyé sur les mobilisations sociales, un mouvement d'ensemble du monde du travail, pour construire une société débarrassée de l'exploitation, une société communiste, et la nécessité pour les exploités de s'organiser pour ce projet, de construire un parti qui les représente.

Cela n'effacerait pas les désaccords entre LO et le NPA, mais cela permettrait, dans une campagne qui s'annonce structurée par le faux débat entre le nationalisme de l'extrême droite (voire d'une partie de la gauche) et le libéralisme pro-UE de Macron, de faire apparaître une autre voix, celle des anticapitalistes internationalistes. Une nouvelle discussion est prévue le 8 novembre pour permettre aux directions de nos deux organisations de prendre une décision.

Antoine Larrache, Armelle Pertus et Christian Babel

Souscription du NPA**Préserver notre indépendance vis-à-vis des institutions**

Le NPA s'est construit comme parti qui refuse, pour préserver sa liberté politique, la dépendance financière vis-à-vis des institutions. C'est en effet une condition déterminante pour mener les combats que nous décidons démocratiquement, sans nous laisser entraver par la crainte de voir se tarir le robinet financier des institutions.

Nous ne voulons pas déterminer nos campagnes politiques par l'adaptation aux idées dominantes. Bien au contraire, nous mesurons aujourd'hui l'éloignement de plus en plus prégnant des valeurs du mouvement ouvrier, de la part d'une gauche qui court derrière les électeurs et électrices tentés par le Rassemblement national. Au prétexte, bien sûr, de les en détacher, mais avec comme objectif premier de maintenir et d'élargir ses positions dans les institutions. Nous ne voulons pas que les prises de parole médiatiques, trop rares, de nos porte-parole, soient dictées par l'obsession de la punchline et des clashes sur les réseaux sociaux pour marquer les esprits avec les prochaines échéances électorales en ligne de mire. Faire de la politique pour nous, c'est aussi dévoiler le fonctionnement des institutions et les illusions qu'elles suscitent pour remplir leur rôle : maintenir les rapports de domination et d'exploitation.

Une souscription pour faire entendre notre voix

La présence du NPA dans les prochaines échéances européennes est



indispensable pour porter une voix singulière. Nous voulons aussi y exprimer la colère légitime du monde du travail et de la jeunesse contre les institutions européennes. Une colère légitime car ces institutions sont des outils financiers, juridiques et législatifs pour défendre les intérêts des banques et des multinationales européennes. Contre les salariéEs, contre les retraitéEs, contre la jeunesse des pays qui composent l'Union européenne et dont l'exploitation nourrit directement les profits de ces groupes capitalistes.

Nous voulons montrer que les institutions européennes ne fonctionnent pas contre les institutions nationales mais en complément. C'est un étage supplémentaire, mais indispensable, de la fusée pilotée par les différentes bourgeoisies à cette étape de la mondialisation capitaliste. Ces institutions sont ainsi une machine de guerre contre les droits des peuples européens, qui flatte et développe le nationalisme et l'exploitation, avec une Europe forteresse qui rejette à la mer touTEs les réfugiéEs, politiques, économiques, climatiques...

Nous voulons porter dans ces élections une voix internationaliste, c'est-à-dire solidaires des exploités d'Europe et des autres continents, contre les exploités et leurs institutions, européennes et bien sûr nationales.

Pour que notre indépendance vis-à-vis des institutions ne devienne pas un bâillon. Pour montrer que la dépendance aux financements institutionnels n'est pas un obstacle incontournable, nous avons besoin de réussir notre souscription. Verser à la souscription du NPA c'est apporter un soutien à l'indépendance d'une voix politique.

Roman

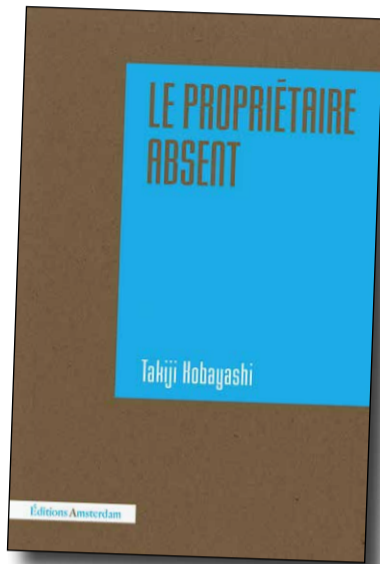
Le Propriétaire absent, Takiji Koyabashi

Éditions Amsterdam, 216 pages, 12 euros.

Takiji Koyabashi, écrivain, est mort en 1933, à l'âge de 29 ans, dans un commissariat de Tokyo, torturé par la police politique. Son roman le plus connu est *le Bateau-usine* (voir *L'Anticapitaliste* n°303). Dans *le Propriétaire absent*, Koyabashi rend compte de la vie d'un village de paysans dans la grande île du nord du Japon, Hokkaido. Hokkaido, c'est un peu le Far West japonais : à la fin du 19^e siècle, le Japon modernise à marche forcée son économie et commence à s'ériger en impérialisme, il lui faut donc assurer son emprise sur ce territoire largement vide. Pour le peupler, des paysans y sont transplantés, attirés par la promesse d'attribution du terrain qu'ils auront défriché. En attendant, il faut vivre sur cette île au climat rude.

Désillusion paysanne

Au bout de quelques années, la désillusion est grande : les paysans endettés, grugés par l'administration en charge du défrichement et de la colonisation, deviennent les fermiers des grands propriétaires auxquelles les meilleures terres ont été attribuées à des prix dérisoires. Ils sont donc dans la main tant des propriétaires qui prélèvent



leur fermage – que la récolte soit bonne ou mauvaise –, que des commerçants qui leur font crédit à des taux exorbitants, mais aussi de ceux qui leur achètent leur récolte à des prix fluctuants. Les terres du village de S., où se déroule l'action, appartiennent à un grand propriétaire impitoyable, Kishino. Koyabashi décrit aussi les différentes institutions (Ligue des jeunes volontaires, Société d'entraide, préparation militaire, attributions de diplômés aux bons éléments,

etc.) créées pour embrigader les paysans, surtout les jeunes, et en faire de loyaux sujets de sa Majesté impériale, sans esprit de révolte. À la suite d'une mauvaise récolte et face à l'intransigeance de Kishino, le village va entrer en ébullition et, progressivement, engager une lutte difficile mais finalement victorieuse grâce à la détermination des hommes et des femmes et au soutien des ouvriers de la ville.

Transformation de la classe des propriétaires ruraux

En décrivant la visite annuelle au village de Kishino, Koyabashi rend évident le fossé qui le sépare, lui et sa famille, des paysans épuisés et déformés par le travail dans la boue des rizières. Mais, comme il s'en est expliqué, son propos n'est pas de montrer à quel point les paysans sont misérables mais les raisons de cette misère. Il a intitulé son livre *le Propriétaire absent* car il veut insister sur la transformation de la classe des propriétaires ruraux : alors que leurs prédécesseurs vivaient souvent au village ou à proximité, et donc plus ou moins en contact avec les paysans, Koyabashi caractérise ceux des années 1920 (notamment à Hokkaido) comme des « sirènes »,

dont le haut du corps est celui d'un propriétaire foncier et le bas celui d'un capitaliste qui possède des usines, des commerces, etc., et est un notable urbain. Une meilleure connaissance du communisme japonais serait nécessaire pour apprécier le lien éventuel entre cette analyse et les débats de l'époque sur l'articulation entre lutte antiféodale et combat pour le socialisme. Mais il ne faut pas s'y tromper : *le Propriétaire absent* n'est pas un pensum réaliste socialiste. Ses personnages sont des individus concrets de tous âges, hommes, femmes et enfants, pleins de contradictions et d'émotions, qui évoluent au fil du roman. Le personnage principal, Ken, passe très progressivement du statut officiel de « garçon modèle » à celui d'un des animateurs de la lutte. Avec *le Propriétaire absent*, Koyabashi a écrit un roman « à la manière d'un tissu rapiécé », divisé en seize courts chapitres eux-mêmes subdivisés en sous-parties et paragraphes. La technique d'écriture permet de rendre compte de cette diversité des personnes qui, à des degrés divers, vont rompre avec leur routine et se mobiliser pour survivre.

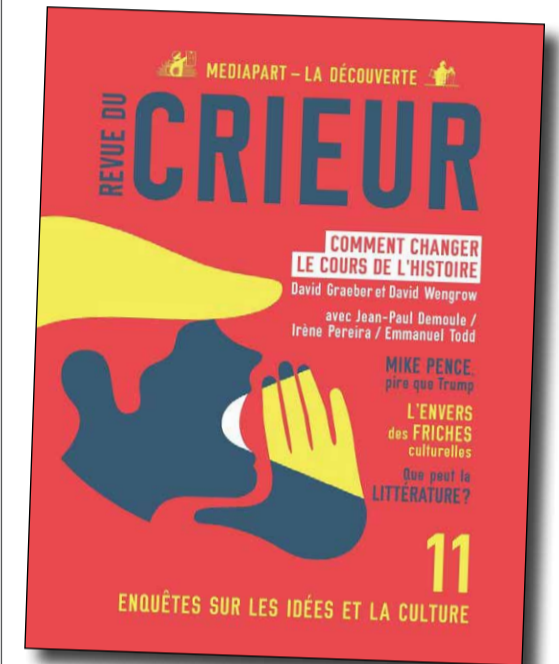
Henri Wilno

Revue

La Revue du crieur, numéro 11

Mediapart/la Découverte, 160 pages, 15 euros.

Les éditions la Découverte et Mediapart gardent le rythme, avec la publication du 11^e opus de la *Revue du crieur*, lancée en juin 2015. Comme d'habitude, un dossier et des articles autour de thèmes aussi divers que la « culture des algorithmes », le développement des « friches culturelles » ou la privatisation des salles de spectacle. À noter également, un portrait du vice-président US Mike Pence, qui aurait presque tendance à faire passer Trump pour un modéré...



De l'anthropologie aux friches culturelles

« Comment changer le cours de l'histoire » : le dossier est organisé autour d'un long article de David Graeber et David Wengrow, respectivement anthropologue et archéologue, qui s'interrogent sur les moyens que les sociétés humaines ont, dans l'histoire, mis en place pour « résister à la mise en place d'un ordre étatique intrinsèquement inégalitaire ». À rebours d'une vision communément répandue, ils affirment entre autres que les inégalités et les mécanismes de domination ne sont pas nécessairement le produit d'un changement d'échelle dans les formes d'organisation des sociétés mais, bien au contraire, en germe dans les structures sociales de petite taille, à commencer par la famille. Pour les auteurs, il faut donc résister à toute nostalgie d'un « âge d'or » des petites communautés, et se départir de l'idée que « les structures de gouvernance hiérarchisées sont la conséquence logique d'une organisation à large échelle ». Des réflexions stimulantes, que l'on ne pourra évidemment pas résumer ici, agrémentées des points de vue d'Irène Pereira et Jean-Paul Demoule, ainsi que de l'inévitable (?) Emmanuel Todd. Pour le reste, on a notamment retenu l'excellent article de Mickaël Correia, l'un de nos invités lors de la dernière université d'été, consacré à ces « terrains vagues, bâtiments désaffectés, rails à l'abandon [...], ces espaces qui faisaient auparavant l'objet d'occupations illégales [et qui] sont aujourd'hui convertis en lieux culturels par une poignée d'entrepreneurs ambitieux ». De Paris à Bordeaux en passant par Pantin (93) ou Rezé (44), l'enquête donne à voir l'envers du décor de ces lieux « branchouilles » qui, sous couvert de « revalorisation de quartiers dépréciés », participent non seulement des phénomènes de gentrification et d'uniformisation culturelle, mais aussi de stratégies d'investisseurs peu scrupuleux, avec l'appui des pouvoirs publics.

Julien Salingue

Essai

Action directe, les premières années, Aurélien Dubuisson

Éditions Libertalia, 282 pages, 10 euros.

« Le 1^{er} mai 1979, le sigle Action directe fait son apparition dans le paysage politique français avec le mitraillage du CNPF. L'opération marque le début d'une offensive qui va se prolonger jusqu'en 1987, date à laquelle les derniers membres de l'organisation sont arrêtés. Pour saisir l'émergence d'un tel groupe, il est nécessaire de s'intéresser au contexte dans lequel il prend forme. » Dès les premières lignes d'Action directe, les premières années, Aurélien Dubuisson précise son projet : il n'entend pas écrire une histoire d'Action directe mais se penche avant tout sur les conditions d'émergence du groupe et sur ses « premières années » (jusqu'en 1982).

D'après un mémoire universitaire

Rédigé d'après un mémoire universitaire, le texte d'Aurélien Dubuisson est particulièrement concis (les 2/3 de l'ouvrage sont composés d'entretiens et d'annexes), ce qui présente un avantage (une approche synthétique) et un défaut (des passages parfois trop allusifs). Sorti quelques semaines après le livre de Jean-Marc Rouillan (*Dix ans d'Action directe*, chez Agone, voir notre recension

dans *L'Anticapitaliste* n°443 et l'interview de Jean-Marc Rouillan dans le n°444), le livre a le mérite de proposer une approche plus « historique » et plus « extérieure », à laquelle ne pouvait bien sûr pas prétendre Rouillan.

Ce dernier fait évidemment partie des membres d'Action directe que Dubuisson a interviewés au cours de son travail : des interviews reproduites in extenso dans l'ouvrage, qui en composent pas loin de la

moitié et qui, on doit le dire, forment probablement l'une des pièces maîtresses du livre. Elles racontent une histoire et une époque, mais aussi des histoires, des trajectoires individuelles et collectives, des désaccords et, parfois, des incertitudes et de la lassitude. Un livre bien éloigné des versions policières de l'histoire, qui permet d'alimenter la réflexion et les discussions sur le phénomène Action directe.

J.S.

Cinéma

Nos batailles, Guillaume Senez

Film français, 1h38, sorti le 3 octobre 2018.

« Nos batailles », ce sont celles, visibles, qui opposent ouvriers et patrons mais aussi celles, sourdes, des femmes dont la coexistence avec un homme, absorbé par son travail et/ou ses activités militantes, n'est pas toujours simple. Olivier (Romain Duris) est chef d'équipe dans un entrepôt de vente en ligne. Sa femme, Laura (Lucie Debay), est vendeuse et s'occupe des deux enfants.

Au croisement de l'intime et du social

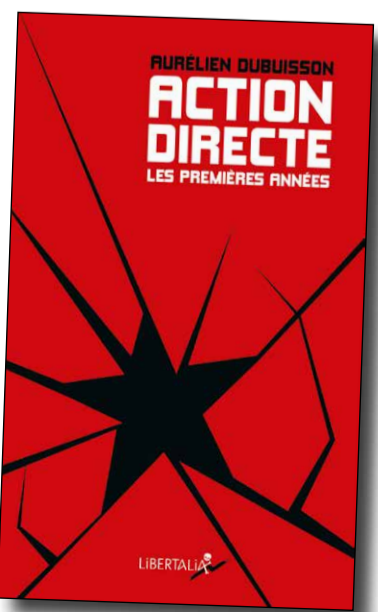
Olivier est harassé par son boulot et des horaires à rallonge. Il a de

bons rapports avec les salariés de son équipe et les syndicalistes, mais il est coincé entre eux et la direction de l'entreprise, assoiffée de rentabilité, qui jette brutalement ceux qui ne tiennent pas la cadence (il en résulte un suicide) dans des entrepôts où on se gèle. Le médecin du travail n'est qu'un instrument de la direction. Un jour Laura disparaît sans prévenir et sans explication. Tout au plus Olivier découvrira-t-il qu'elle était au bout du rouleau. La vie quotidienne devient très compliquée. Olivier doit prendre en charge une série de tâches auparavant déléguées à Laura ; ses rapports avec les enfants se tendent.



Le film se situe au croisement de l'intime et du social. Ce qui se joue dans l'entreprise est loin d'être un simple arrière-plan et s'articule étroitement avec la crise familiale.

HW



COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA
librairie
 ★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris
 Tél. : 01 49 28 52 44 – Fax : 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture :
 Lundi : 14 h – 20 h, mardi au samedi : 12 h – 20 h

« La Poste sait que si nous gagnons, c'est une certaine vision du syndicalisme et de la grève qui s'en trouvera renforcée »

Entretien. Depuis le 26 mars, un important mouvement de grève touche les bureaux de poste des Hauts-de-Seine (92). Un mouvement pour les droits des salariéEs et contre la dégradation des conditions de travail, dont le point de départ a été le licenciement de Gaël Quirante, secrétaire départemental de Sud Poste dans le 92. Alors que le mouvement s'apprête à entrer dans son septième mois, nous avons rencontré Gaël, qui est une nouvelle fois convoqué devant les tribunaux, le 31 octobre prochain, en raison de l'acharnement de La Poste.

Tu es convoqué le 31 octobre à la cour d'appel de Versailles. Peux-tu nous expliquer pourquoi et nous rappeler les différents épisodes de la bataille judiciaire avec La Poste ?

Le 31 octobre n'est pas une convocation supplémentaire au tribunal. Ça a une importance cruciale pour la suite de la grève et pour la possibilité ou non, en ce qui me concerne, de pouvoir être représentant syndical à La Poste et de continuer à intervenir au sein des établissements, au sein des sites, au sein des centres. En réalité, La Poste a procédé à mon licenciement mais elle a perdu, en partie sur les conséquences de ce licenciement puisque nous considérons qu'il y a une demi-réintégration. Pourquoi ? Dès le début de la grève, La Poste a tenté de nier mon droit d'intervenir dans les centres. Elle a d'abord été déboutée en avril puis en septembre, la juge reconnaissant que même si j'avais été licencié, j'avais le droit d'être représentant syndical. C'est un fait inédit, important, qui peut permettre de faire jurisprudence et de montrer au patronat, aux employeurs, qu'il ne sert à rien de licencier des représentants syndicaux pour des faits syndicaux s'ils peuvent toujours être mandatés par leur organisation syndicale. Le mercredi 31 octobre c'est très important d'être massivement présents dès 12h30 à la cour d'appel de Versailles.

Cela fait maintenant plus de 200 jours que les postières et postiers du 92 sont en grève. Quelles sont les revendications ? Comment s'organise concrètement la grève au quotidien ?

Le point de départ c'était le refus de mon licenciement. Mais derrière ce licenciement, il y a la volonté, pour la direction de la boîte, de reprendre toute une série d'acquis obtenus sur ce département au travers de nos grèves et de nos luttes, comme par exemple la possibilité de pouvoir faire des assemblées générales, comme le fait que la moyenne du délai entre les restructurations soit de 8 ans alors que sur le reste du territoire c'est tous les 2 ans. La conséquence étant que la charge de travail, avec des restructurations plus espacées, soit plus supportable. Les revendications se sont élargies aux conditions de travail, à la réorganisation, au refus de la précarité et à la volonté de titularisation de tous les emplois précaires, en particulier les intérimaires, et la défense d'une conception du service public. La logique patronale est de casser notre métier en faisant de nous des distributeurs, soit de papier soit de baguettes, ou en nous faisant prendre en photo des compteurs. Ils déshumanisent complètement notre travail en voulant nous augmenter



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

à chaque fois la charge de travail. À l'opposé, c'est une conception du service public basée principalement sur le lien social que défendent les postières et postiers du 92.

Tous les matins, nous allons dans des centres pour expliquer où en est notre grève. Nous avons des assemblées générales quotidiennes, qui se réunissent en milieu de matinée avec l'ensemble des grévistes, et qui permettent de déterminer les grandes orientations, les choix de la grève. Un comité de grève se réunit chaque après-midi. Il est composé des camarades de l'ensemble des centres qui sont en grève reconductible.

Quelles sont les conséquences de la grève ? Comment La Poste s'organise-t-elle (ou tente-elle de s'organiser) pour que les effets soient moindres ?

Dans les communes où la grève est majoritaire, les retards de courrier sont très importants. Les recommandés sont directement avisés par les remplaçants, les cadres et, d'ailleurs, la presse s'en fait très largement l'écho. La direction a tenté pendant un temps de pratiquer des choses pénalement répréhensibles comme par exemple le fait de remplacer les grévistes par des intérimaires. Comme elle a été prise la main dans le sac

(nous l'avons fait constater par des huissiers), elle a été obligée, et pour nous c'est une victoire, de titulariser déjà 30 collègues intérimaires en CDI sur l'établissement de Boulogne, puisqu'elle n'a pas le droit de remplacer des grévistes par des intérimaires mais par des CDI. Ces collègues ont bien compris qu'ils devaient ce CDI à la grève.

La Poste tente aussi de mener une campagne un peu médiatique relayée par les élus LREM et Les Républicains afin de mettre en place une loi pour un service minimum à La Poste, avec l'obligation de devoir se déclarer grévistes en amont, mais aussi la possibilité de remplacer des grévistes par des intérimaires, chose qui n'existe pour l'instant que pour des secteurs comme l'armée, la police.

Le mouvement est-il en train de s'étendre ? Quels contacts avez-vous avec d'autres bureaux/départements ?

Ce qui est formidable c'est que le nombre de grévistes aujourd'hui est plus important qu'avant l'été, et cela alors qu'on est à quelques jours du septième mois de grève. Il y a des perspectives suite au 9 octobre. Il y a eu des grèves sur plusieurs établissements de la région parisienne : à Stains-Dunoy dans le 93, à Carrières-sur-Seine dans le 78, dans les 10^e et 19^e à Paris et, depuis le 9 octobre, on a eu comme politique de s'adresser à ces établissements, notamment à Paris où il y a une attaque frontale qui est menée puisque les facteurs et factrices vont être obligés de distribuer la publicité non adressée. Les prospectus que l'on trouve dans nos boîtes aux lettres vont maintenant être distribués par les facteurs et factrices... L'employeur ne reconnaît aucune augmentation de la charge de travail et donc, évidemment, cela se

fait à tarif constant. C'est une attaque importante. Dans le 10^e par exemple, les collègues doivent distribuer les colis en plus.

Il y a donc des possibilités d'extension de la mobilisation. C'est en tout cas la politique menée par les grévistes et Sud Poste 92. Il y a un appel pour jeudi [25 octobre] à une intersyndicale de l'ensemble des syndicats départementaux de la région parisienne, ainsi qu'une assemblée générale le mardi 30 octobre qui s'adresse à l'ensemble des postières et postiers de la région parisienne.

Que vous manque-t-il aujourd'hui pour gagner et faire reculer la direction de La Poste ?

Il faut comprendre et faire comprendre pourquoi La Poste maintient le bras de fer. Sept mois de grève c'est historique, inédit dans notre secteur mais aussi au-delà, avec un nombre de grévistes si important. La Poste sait que si nous gagnons, c'est une certaine vision du syndicalisme et de la grève qui s'en trouve renforcée. Une grève reconductible basée sur l'auto-organisation, sur des assemblées générales mais aussi sur une opposition frontale au pouvoir de direction de l'employeur sur une question essentielle pour lui : les suppressions d'emplois et la précarité. C'est pour cette raison que la grève dure aussi longtemps. Ce dont on aurait besoin, c'est d'un maintien de la grève, de l'extension du mouvement, du renforcement de la solidarité financière et militante afin de faire en sorte que cette grève, qui a largement dépassé les frontières du 92 et de La Poste, fasse irruption au niveau national. La logique de la direction de La Poste n'est plus de rendre un service public de qualité et de maintenir le lien social, mais de tout marchandiser comme avec le service « Veiller sur tes parents » qui transforme les facteurs et factrices en aides de vie où on monétise le temps passé avec les anciens. Ce que La Poste appelait le temps parasitaire, elle le transforme en temps marchand. C'est aussi et surtout cette logique que combattent aujourd'hui les postières et les postiers du 92. On a besoin d'énormément de soutien, et la question financière est essentielle puisque les grévistes « reçoivent » des payes à 0 euro depuis le début du conflit.

Propos recueillis par la rédaction

Rassemblement le mercredi 31 octobre à 12h30 devant la cour d'appel de Versailles, 5 rue Carnot, Transilien L (Versailles-Rive-Droite) ou RER C (Versailles-Château).

L'image de la semaine



Vu ailleurs

LES PREMIERS EUROPÉENS ÉTAIENT NOIRS.

Qui peut se dire « vraiment » français ? Sont-ce « Éric », « Marine » et consorts ? Ou autrement dit, puisque c'est à la mode, dis-moi comment tu t'appelles... que je n'en déduise rien ! Les discours actuels de ceux qui débattent des supposées « racines » qui feraient de nous des Français mélangent tout. Si le fait de posséder une carte d'identité française est le seul critère qui ne peut être réfuté, ce détail administratif est néanmoins quelque peu réducteur pour le paléoanthropologue que je suis. Surtout, ceux qui cherchent une définition différente s'appuient sur une prétendue ancienneté sur le territoire français. En bref, j'étais là avant, donc c'est chez moi. Mais un tel argumentaire est trop simpliste et manque sévèrement de discernement. Depuis que l'Europe de l'Ouest est habitée par des hommes, ce fut à 95 % du temps par des Néandertaliens et leurs ancêtres. Sur les 40 000 ans qui ont suivi, les trois quarts furent l'affaire d'Homo sapiens, venant d'Afrique et probablement foncés de peau. L'Homme de Cro-Magnon dont nous sommes si fiers, première icône de référence du made in France, était noir. Et en plus, ce n'est pas notre ancêtre puisque les Européens de l'époque n'ont pas contribué au patrimoine génétique de l'humanité actuelle. La couleur de peau blanche serait arrivée il y a seulement quelques milliers d'années – et d'Asie ! L'Europe et notre dit « territoire français » ont donc été le lieu de nombreuses migrations. Vous pouvez également vérifier d'où viennent les Gaulois, et même les Francs, vous ne serez pas déçus. Regardez aussi votre propre arbre généalogique. Tous, j'écris bien tous, nous avons des ancêtres venant d'ailleurs à seulement quelques générations. Que cela s'entende à la consonance de notre prénom, se voie sur notre visage, à nos habits ou pas du tout, nous venons tous d'un « autre part », il y a plus ou moins longtemps. Ceux qui catégorisent l'humanité à la mode du XIX^e siècle, bref les racistes dans le sens originel du terme, n'ont pas compris que nos vraies racines sont celles d'une humanité mobile et métisse. Une raison de plus pour aider nos frères humains qui nous rejoignent aujourd'hui depuis la Méditerranée...

Antoine Balzeau (paléoanthropologue au CNRS et au Muséum national d'histoire naturelle), « Mais qui est vraiment français ? », les Échos, 22 octobre 2018.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai : **10€ = 3 MOIS D'HEBDO** ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM			
Tarif standard	Jeunes/chômeurs/précaires		
Hebdo <input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €	<input type="checkbox"/> 1 an 40 €
Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €		
Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €	<input type="checkbox"/> 1 an 76 €
Promotion d'essai		Hebdo + 1 Mensuel offert	<input type="checkbox"/> 3 mois 10 €

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@mpa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo <input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	Hebdo <input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	Hebdo + Mensuel <input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322554755

Date : Signature obligatoire